

Les concours de la fonction publique québécoise (1) Beaucoup d'appelés, mais peu d'élus

J'ai une longue histoire à raconter... Elle ressemble à la fable de l'éléphant accouchant d'une souris.



ghislaine rheault

En octobre 1981 un concours de recrutement était lancé à l'intention des agents d'information en puissance par l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique.

Deux mille deux cent quatre-vingt-dix-huit personnes se sont alors alignées pour le départ du marathon. 2298 pour un seul poste alors connu: c'était presque la loterie.

J'étais l'une de ces 2298. A peine affectée à la couverture de la fonction publique au SOLEIL, j'imaginai que la tenue d'un concours de cette envergure pourrait donner lieu à un bon reportage... surtout si je me faufilais parmi les candidats.

L'enjeu était clair: un poste était ouvert à Sherbrooke comme agent d'information au ministère des Communications. Publicisé à l'échelle régionale en août, le concours devait attirer 900 candidats. Devant une telle affluence, il fut décidé de l'annuler et de le remplacer par un concours de recrutement général à l'échelle provinciale: en plus de combler le poste de Sherbrooke, on pourrait alors constituer une réserve de candidats pour tous les ministères et régions du Québec, valable pour une année.

La machine à l'oeuvre

Durant neuf mois, la "machine à concours" de l'Office du recrutement s'est activée: choix des critères de sélection à l'automne. Un comité "sélection" de quatre personnes allait y consacrer quatre mardis d'affilée. L'Office, durant ce temps, vérifiait l'admissibilité des 2298 candidatures. On en rejetait 246.

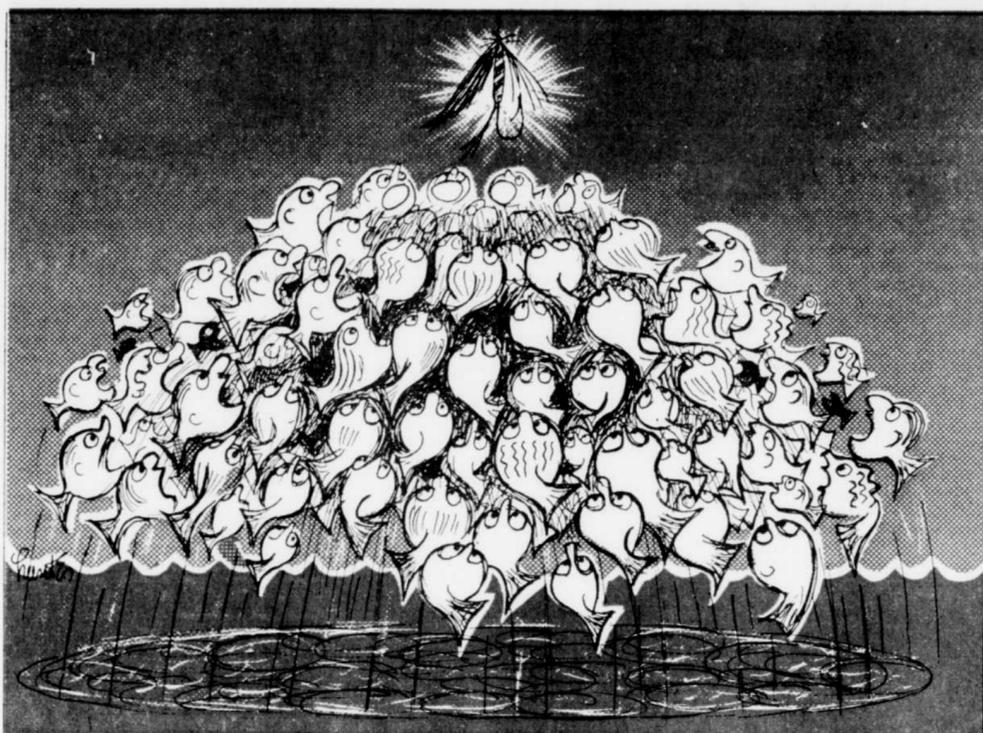
Ce n'est qu'à la fin de février que les candidats ont été convoqués à un examen écrit, première étape du concours. L'examen pratique a suivi en avril. L'examen oral en mai.

Au fil des étapes, le nombre de candidats a fondu. Des 2298 du début, 1479 se sont présentés à l'examen écrit qui s'est tenu dans 9 régions administratives du Québec.

Au cours de ce long processus, 49 personnes (professionnels, spécialistes, gestionnaires) ont été consultées en vue de la préparation des examens. Dix ont participé à la correction des examens pratiques administrés à 187 candidats (en moyenne durant deux jours chacun) et une quinzaine d'autres ont siégé à un comité de sélection pour juger les 64 candidats à l'oral.

A la mi-juin, cette vaste opération a connu son dénouement: 58 personnes ont été jugées aptes à occuper un poste d'agent d'in-

En cette période de crise économique et de chômage élevé, le moindre concours ouvert dans la fonction publique québécoise attire une foule de candidats. Mais si beaucoup sont appelés, en revanche il y a peu d'élus, les postes à combler étant rarissimes. Ghislaine Rheault, affectée à la couverture de la fonction publique au SOLEIL, a voulu savoir comment se déroulaient ces fameux concours et à quoi ils menaient. Dans une série de trois, elle relate son expérience ainsi que celle d'autres candidats qui ont réussi ou raté l'épreuve.



formation et ont été placées, dans l'ordre de leurs scores, sur une liste, comme le veulent les règles du jeu.

Il ne restait plus qu'à les présenter aux éventuels clients de l'Office (ministères et organismes du gouvernement) désireux d'embaucher des agents d'information de grade 3.

Le couperet

Début septembre 1982. Combien de ces heureux candidats ont été "consacrés" agents d'information comme épilogue à ce concours? Trois postes ont été comblés, dont l'un par un candidat qui était déjà dans la fonction publique. Un autre poste ouvert à la Régie de la sécurité dans les sports à Trois-Rivières reste encore à pourvoir.

Ironie du sort: le poste ouvert à Sherbrooke l'année dernière, qui fut le "déclencheur" de la vaste opération de recrutement, ne sera pas comblé.

Car entre-temps, le ministre Parizeau et le Conseil du trésor ont fait tomber le couperet. Le 25 mai dernier, alors que ce fameux concours s'achevait, le ministre des Finances décréta dans son discours du budget le gel des effectifs: il faudrait, à moins d'exceptions, combler les postes en utilisant les effectifs disponibles dans la fonction publique.

En juin, le Conseil du trésor emboîta le pas. De nouvelles règles du jeu se dessinaient, qui permettraient l'embauche prioritaire du personnel en surplus dans les réseaux de l'Éducation et des Affaires sociales.

Le ministère des Communications — client pour un poste à Sherbrooke — a scrupuleusement suivi la consigne. La demande formulée l'année dernière à l'Office du recrutement a été annulée.

Les candidats à ce concours, n'avaient qu'à aller se rhabiller. Et les 25 postes à combler au cours de l'année,

qu'on faisait discrètement miroiter, se sont envolés en fumée.

Un miroir aux alouettes

J'ai bien envie d'en sourire, moi qui me suis embarquée dans cette galère avec une certaine désinvolture, même si en cours de route, vanité oblige, je me suis prise au jeu.

Mais pour une multitude de candidats, ce concours fut du début à la fin un gigantesque miroir aux alouettes. Le fait qu'il ait été tenu dans le respect scrupuleux des règles du jeu par l'Office n'y pouvait rien.

Les concours de la fonction publique, surtout lorsqu'ils attirent un grand nombre de candidats, alimentent un éternel paradoxe.

Quand l'État embauche, tous les citoyens qui remplissent les conditions à un poste doivent avoir, par définition, accès au concours. Tous doivent être reçus, "examinés", jugés, rangés, quel que soit le nombre de postes à pourvoir.

Or, en ces temps de récession et de chômage, il n'est pas besoin de faire beaucoup d'attraction pour récolter des nombres impressionnants de candidats.

Ce phénomène est fonction de la plus ou moins grande "souplesse" des conditions d'admission à un corps d'emploi.

Dans le cas des agents d'information, si on s'en tenait à ces seules conditions, on y entrerait comme dans un moulin. Ce corps d'emploi est l'un des plus "ouverts" parmi les emplois des professionnels de l'État.

Il suffit pour y accéder d'avoir un baccalauréat en sciences humaines ou dans une "discipline appropriée". Ou d'avoir accumulé deux années d'expérience pertinente pour compenser chaque année de scolarité manquante.

Une faune

Ce concours était donc ouvert à toute une "faune". En première ligne, l'armée des chômeurs instruits qui sortent de l'université bardés de diplôme (en histoire, en droit, en communication, en sociologie, en littérature, etc.).

Puis à toute une grappe de fonctionnaires exerçant des fonctions de techniciens, pour qui un tel concours était le seul moyen de "déplafonner" dans la fonction publique. C'est le cas notamment de tous les techniciens en information (qui sont du niveau fonctionnaire) et dont le boulot est tout voisin de celui des agents d'information (de niveau professionnel). Pour eux il n'existe pas de pont autre pour avoir accès aux avantages de la carrière chez les professionnels, et ce, même s'ils ont poursuivi des études à cette intention. Une dizaine de ces techniciens ont été rangés dans la liste des 58 à la fin du concours.

Parmi cette faune, il y a encore les employés occasionnels du gouvernement, de toute extraction universitaire, pour qui l'accès à un emploi permanent passe nécessairement par les concours, en dépit de la durée de leur carrière d'occasionnel et de leur expérience à l'emploi de l'État.

L'histoire de ce concours — que je raconterai par le menu dans l'édition de mardi —, ce pourrait être l'histoire de centaines d'espairs déçus chez les uns et les autres: car passée cette étape, des centaines de candidats ont continué de guetter la sonnerie du téléphone, à attendre le facteur ou à faire la queue dans les bureaux d'assurance-chômage ou d'aide sociale.

En même temps, ce concours est l'illustration de l'absurdité des grandes opérations de recrutement du gouvernement, des mirages de la règle du mérite et de la lourdeur d'un processus qui vise "noblement" à donner la chance à tous les coureurs dans la plus grande transparence.

C'est aussi la caricature de l'État créateur d'emploi en ces temps difficiles.

(à suivre)

Le marathon de la dernière chance

Durant les neuf mois qu'a duré ce concours, je m'étais bien promis de retracer "l'oiseau rare" qui se classerait premier ou première.

Au sortir du premier examen, persuadée d'avoir raté le premier round, et sentant mon orgueil piqué au vif, j'entretenais déjà un peu d'admiration et d'envie pour une personne capable — me disais-je — de se mesurer aux champions de "Génies en herbe".

C'est Josée Béland, âgée de 24 ans, résidente à Montréal, qui s'est classée première à ce concours. Depuis le 9 août, elle occupe un poste d'agent d'information à Trois-Rivières, à la Régie de la sécurité dans les sports.

Je l'ai retracée cette semaine après avoir joué quelque temps au détective. Je n'avais pu obtenir son nom à l'Office du recrutement où cette information était jugée confidentielle (Maudite loi d'accès à l'information, me disais-je rageusement...)

Josée Béland ne veut surtout pas être perçue comme un "oiseau rare". C'est avec un peu de réticence qu'elle a accepté de livrer ses impressions au cours d'une conversation téléphonique. Il me fut impossible de la rencontrer... encore moins de fixer sa photo pour la postérité...

Car elle ne veut surtout pas être identifiée comme "celle qui a fini la première". Et elle dit n'avoir pas vécu ce concours différemment des autres. "Mon expérience n'est pas différente de la tienne", me répétera-t-elle pour éluder l'entrevue.

Ce concours lui a donné des "émotions". Et l'annonce du résultat en juin dernier l'a grandement soulagée.

On le comprendra sans peine... La durée du concours a coïncidé presque entièrement avec une période de chômage et de recherche intensive d'emploi. Plus le temps pas-

sait, plus l'urgence de trouver un job se faisait sentir.

Diplômée en communications (avec option en journalisme) de l'UQUAM en mai 1981, elle a occupé depuis ce temps des emplois d'été à Terre des Hommes au Service des communications, tout comme elle l'avait fait durant ses études.

Depuis mai 81, elle faisait d'intensives démarches pour décrocher un emploi permanent. Elle s'est adressée à plusieurs maisons de publicité, a envoyé lettre sur lettre accompagnées d'un curriculum.

Lorsqu'elle s'est présentée au concours de la fonction publique, elle se concédait peu de chance de passer

à travers, compte tenu du grand nombre de candidats.

"À l'examen écrit, raconte-t-elle, nous étions cinq classes de 30 personnes. Quand quelqu'un a levé la main pour demander combien il y avait de postes à combler et qu'on nous a dit qu'il n'y en avait alors qu'un seul, ça été le feu rouge général."

"En avril, poursuit-elle, lors de l'examen pratique, je suis sortie de la salle d'examen épuisée. J'avais donné le maximum. Je pense n'avoir jamais accordé autant d'importance à un examen à l'université. J'avais l'impression, après plusieurs mois de chômage, que c'était ma dernière chance.

"Quand j'ai reçu la lettre de l'Office en juin m'annonçant que j'étais au premier rang, je n'en revenais pas. J'ai été extrêmement surprise."

Une semaine plus tard, on lui offrait le poste qu'elle occupe maintenant à Trois-Rivières.

Même si l'idée de quitter Montréal et de s'installer dans une autre ville — avec tous les frais que cela entraîne — ne lui souriait guère, elle a accepté le poste: la perspective du gel-Parizeau l'a incitée à ne prendre aucun risque. Et elle est aujourd'hui satisfaite car ce nouvel emploi lui convient et son équipe de travail est sympathique.

Josée Béland s'est classée la première. Elle ne souhaite surtout pas qu'on en parle. Je l'ai fait quand même... Alors, maintenant que vous le savez, ce serait gentil de l'oublier... et de ne jamais lui en parler!



Les candidat(e)s font la queue aux concours de la fonction publique québécoise.

Le Soleil, Jean Vattières

La crise économique au secours de la souveraineté

Les militants péquistes se recyclent



Le président du Conseil du trésor, Yves Bérubé, est passé maître dans l'art d'expliquer graphiques et tableaux.

La crise économique étant sur toutes les lèvres, les militants du Parti québécois n'auront d'autre choix que de troquer le manuel d'histoire pour la calculatrice s'ils veulent convaincre les électeurs d'opter pour la souveraineté du Québec aux prochaines élections générales. J.-Jacques Samson, du bureau du SOLEIL à l'Assemblée nationale, décrit la nouvelle stratégie des dirigeants péquistes à la lumière des derniers événements politiques.

Les Québécois sont obsédés par la crise économique. Les libéraux se préparent à se donner un nouveau chef qui, à ce chapitre, pourra en mettre plein la vue, un "Homo economicus" pour reprendre une expression déjà utilisée.



J.-Jacques Samson

Le gouvernement Lévesque, de son côté, s'est déjà engagé à soumettre son option fondamentale de souveraineté à la population, lors de la prochaine élection. La promesse faite aux militants du PQ, aux congrès de l'hiver dernier et au cours du "renfoulement", est si ferme que M. Lévesque dit maintenant qu'il ne se sentirait pas capable de se regarder dans le miroir si la souveraineté ne faisait pas l'enjeu de la prochaine élection.

Il ajoute que le parti joue sa peau dans cette élection. Mme Louise Harel, députée de Maisonneuve, identifiée à l'aile gauche péquiste, avait indiqué quelques jours plus tôt qu'elle croyait que le

parti éclaterait si les dirigeants péquistes s'accrochaient au pouvoir et tentaient d'obtenir un troisième mandat, dans les mêmes conditions qu'en 1976 et 1981.

Le Québec traverse une période économiquement très difficile; le taux de chômage est à son plus haut depuis la "grande crise"; les investissements sont au point mort, ou peu s'en faut. En 1970, les libéraux parlaient de créer 100,000 emplois, on parlait de mégaprojets. Le Parti québécois utilisera à son tour, pour la première fois, le tremplin économique mais pour vendre "la souveraineté, outil de développement économique".

Fallait y penser! Plusieurs libéraux se frottent les mains d'aise. L'économie, c'est leur affaire, disent-ils. Dans les dossiers constitutionnels, ils se sont toujours fait doubler par le Parti québécois qui monopolisait le sentiment nationaliste.

Nombre d'observateurs, non engagés politiquement, considèrent l'opération suicidaire pour le Parti québécois. C'est ce qu'avait par exemple affirmé au SOLEIL, il y a quelques jours, le politologue réputé, M. Vincent Lemieux.

La publication cette semaine par

le Parti québécois de deux documents: "La souveraineté: outil de développement économique", une analyse et une réflexion sur la crise économique et politique, et le second, "Le plan d'action pour l'année 1982-83", démontre que la direction du Parti québécois n'entend pas courir tête baissée à l'abattoir.

Les deux prochaines années nécessiteront de la part des militants péquistes de longues heures de rigoureuses sessions de formation sur les thèmes plus arides à discuter, à débattre avec l'adversaire politique, que l'attachement au terroir, comme c'était souvent le cas dans la lutte référendaire de 1980.

Les militants du Parti québécois ont fait la preuve entre 1970 et 1976 de toute l'ardeur qu'ils peuvent mettre au travail, tant pour approfondir intellectuellement le programme de leur parti que pour se familiariser avec les techniques de communications et de propagande, les techniques d'animation de groupe et d'approche des électeurs.

Il leur faut aujourd'hui se recycler en économie. Remplacer le manuel d'histoire du Canada dans leur "kit du parfait petit militant" par la calculatrice électronique que maintient maintenant tous les enfants sur les bancs d'école.

Cet hiver, ils retourneront en classe.

Les professeurs et auteurs favoris devront être les Jacques Parizeau, Bernard Landry, Yves Bérubé, Jean Garon et quelques autres jongleurs de chiffres.

Il y a fort à parier que le lancement cette semaine de cette pré-campagne, que le tournant déjà amorcé vers la prochaine élection générale par le premier ministre et ses collègues, au Lac Delage, inspireront les stratèges libéraux sur le type de leader qu'ils se choisiront en vue de cette élection et les leçons qu'ils auront eux aussi à donner à leurs troupes. Plusieurs de leurs têtes d'affiche savent comment orienter leurs lectures.

Autre dimension du débat politique qui s'entend: le Parti québécois tirera d'abord sur Ottawa pour gagner cette élection. En tenant le gouvernement fédéral responsable des iniquités qui ont conduit le Québec dans la situation actuelle, il l'invitera dans l'arène pour une lutte à trois, comme au référendum. En 1980, les partenaires rouges se sont souvent marchés sur les pieds... et se les ont même écrasés dans certains cas.

Utiliser la crise

Le député de Rosemont à l'Assemblée nationale, lui-même un mathématicien, M. Gilbert Paquette, est l'un de ceux qui croient que le Parti québécois doit utiliser l'actuelle crise économique pour obtenir de meilleurs résultats qu'au référendum de 1980, sur l'option de la souveraineté.

"Je pense qu'une crise économique, parce qu'on en ressent tous les effets, provoque une prise de conscience, mais met davantage en relief le système politique dans lequel on vit. C'est là, avec les problèmes sous le nez, que l'on se rend compte à quel point nos institutions politiques peuvent être inefficaces."

M. Paquette souligne que la cible réelle sera beaucoup plus le régime politique en place au Canada que le gouvernement central. "En disant: le Canada est passé du 2e au 12e rang des pays les plus riches du monde; on a l'inflation plus élevée que la moyenne des pays industrialisés; le fonds monétaire international vient de dire que le Canada est le pays le plus mal

géré des pays occidentaux, je pense que ce n'est pas juste parce qu'on a un mauvais gouvernement à Ottawa, je pense que c'est une question de régime politique."

Le premier ministre Lévesque, de son côté, a ajouté une image à cette utilisation de la crise économique que compte faire le PQ pour la promotion de la souveraineté: la guerre est souvent la sage-femme des changements. Dans les mois à venir, on peut prévoir que lui aussi fera ses classes pour se mettre en mémoire une litanie de données comme savent en réciter les ministres Parizeau, Landry, Bérubé et comme en aura sûrement en poche aussi son adversaire "Homo economicus". Les chiffres impressionnent toujours beaucoup lorsqu'ils sont avancés avec assurance et clouent souvent le bec dans une argumentation.

La faute d'Ottawa

Le premier document présenté cette semaine est un modèle de ce qui sera servi aux libéraux provinciaux et fédéraux d'ici la prochaine élection.

On y apprend que durant le premier mandat du gouvernement Lévesque, de 1976 à 1981, le mandat du "bon gouvernement", les performances économiques du Québec étaient fort respectables: croissance réelle de 14,5 pour 100, presque le double de l'Ontario.

Ces cinq années d'efforts ont été anéanties à compter de l'été 1981. Le taux de chômage a grimpé de 15,2 pour 100 en huit mois, la construction s'est arrêtée, 40 pour 100 des pme canadiennes ont fait faillite.

La démonstration péquiste veut que des décisions unilatérales d'Ottawa soient venues anéantir tout le travail fait: le choix d'une politique de hauts taux d'intérêts au détriment de la lutte au chômage, baisse dans les revenus de péréquation, baisse dans les investissements fédéraux créateurs d'emplois au Québec, pour favoriser l'Ontario.

"Un tiens vaut mieux que deux tu auras!" entendait-on souvent du camp du NON au référendum, dans les appels à préserver des acquis.

L'inventaire que feront les deux camps sera intéressant à examiner, après quatre années de difficultés économiques qui ne se sont pas décidées par un OUI ou NON.

La décentralisation au Québec

Le pouvoir municipal joue son avenir

L'Union des municipalités du Québec tiendra une série de colloques au cours de l'automne et de l'hiver sur les enjeux de la décentralisation des pouvoirs entre les différents paliers de gouvernement. Dans une entrevue accordée à Vincent Cliche, le président de l'UMQ, M. Francis Dufour, parle des "déviations" constatées dans le long processus de décentralisation et de la nécessité pour les élus municipaux d'établir une position claire.

Dans le lent processus de "décentralisation", amorcé depuis six ans au Québec, visant une nouvelle répartition des pouvoirs et responsabilités entre les différents paliers de gouvernement, les municipalités craignent de sortir perdantes.



Vincent Cliche

Malgré les beaux discours et les paroles apaisantes du premier ministre et de différents ministres, depuis 1978, qui tous reconnaissent au pouvoir local (les municipalités) les vertus du gouvernement le plus près des citoyens et le plus apte à comprendre et résoudre leurs problèmes, les gestes posés depuis quelques années dans ce dossier de la "décentralisation" laissent le monde municipal plutôt sceptique.

La machine semble emballée: le produit livré diffère nettement de celui annoncé et commandé.

C'est pourquoi l'Union des municipalités du Québec (UMQ) demande maintenant un temps d'arrêt avant d'être forcée de passer à la caisse.

"On est rendu au point où le monde municipal veut un temps de réflexion et un temps pour établir sa position", a déclaré, au cours d'une entrevue au SOLEIL, le président de l'UMQ, M. Francis Dufour.

Et l'UMQ qui, aux dires de M. Dufour, n'a jamais réfléchi col-

lectivement sur le dossier spécifique de la décentralisation au Québec, même si elle a été présente à toutes les étapes, a décidé de prendre les moyens de contacter sa base par la tenue d'un colloque provincial, les 10 et 11 septembre à Montréal, qui sera suivi de dix colloques régionaux au cours de l'automne et de l'hiver pour arriver au congrès annuel du printemps prochain avec une position claire sur le sujet.

Pour ou contre

Pour le moment, le président de l'organisme ne veut pas extrapoler sur les résultats de cette consultation. L'UMQ a préparé des documents de travail et a commandé une étude à l'Institut national de la recherche scientifique-Urbanisation (INRS) en vue des colloques.

A la question précise visant à savoir si l'UMQ est pour ou contre l'octroi aux municipalités de nouveaux pouvoirs et de nouvelles sources de financement, le président Dufour répond: "En principe, si on redonne de nouveaux pouvoirs aux municipalités, tout le monde devrait applaudir. Cependant, ce mouvement devrait être accompagné de l'octroi des enveloppes budgétaires correspondantes aux responsabilités nouvelles tout en assurant l'autonomie municipale."

Par ailleurs, M. Dufour fait remarquer que la décentralisation n'a pas été demandée par les municipalités.

C'est le gouvernement du Québec qui, dans le milieu de la décennie '70, a constaté que les grandes réformes des années soixante ont eu pour effet de centraliser dans les

maïns du pouvoir provincial toutes les zones de décisions et d'interventions politiques. "Cette centralisation des années précédentes a engendré pour les citoyens une dépersonnalisation, un sentiment de frustration devant une machine administrative trop lourde, trop lente et souvent inefficace", explique le président de l'UMQ.

Et, selon l'organisme, les coûts prohibitifs engendrés par la centralisation des services ont aussi amené l'Etat à souhaiter la révision du partage des pouvoirs entre les différents paliers de gouvernement.

Les bonnes intentions...

A l'aube de la conférence Québec-municipalités de juin 1978, le gouvernement du Québec manifestait clairement sa volonté d'entreprendre le processus.

"Il est devenu urgent, disait-on, de réviser la répartition des pouvoirs au sein de notre collectivité. Cette révision doit se faire en rapprochant des citoyens les pouvoirs de décision et en revalorisant les autorités les plus près d'eux pour assurer l'ensemble des services qui affectent la vie de tous les jours."

A cette occasion, le gouvernement provincial reconnaissait aussi explicitement la légitimité du pouvoir politique municipal pour orchestrer les conditions essentielles à la vie quotidienne des citoyens tout en respectant le principe de l'autonomie locale pour établir la liste des priorités et la cadence des changements.

Et vinrent les MRC...

Mais dans les faits, explique le président de l'UMQ, la décentralisation ne s'est pas amorcée comme on avait pu l'espérer. Dès 1979, avec la loi 125 sur l'aménagement du territoire, dans le but, semble-t-il, de transférer les différentes responsabilités à des instances plus rapprochées des citoyens, le gouvernement du Québec a institué une nouvelle structure: les municipalités régionales de comté (MRC).

Selon l'UMQ, il est vrai qu'en

créant les MRC, le gouvernement consacrait dans les faits son intention de confier à une autorité politique plus rapprochée du citoyen la responsabilité de décider d'une tâche fondamentale à toute organisation humaine, soit de décider des vocations du sol, de l'espace habitable. Cependant il ne le faisait pas en remettant directement aux autorités politiques élues localement la responsabilité de ces décisions.

Or, selon l'UMQ, ce palier intermédiaire (les MRC) ne constitue pas un véritable gouvernement car, premièrement, il n'est pas élu par tous les citoyens de la région et, deuxièmement, il ne détient pas de pouvoirs de taxation pour financer ses opérations.

"Comment alors croire qu'il puisse jouer d'une véritable autonomie?" se demande M. Dufour.

Et les craintes de l'UMQ vont encore plus loin, car elle s'aperçoit que la vocation des MRC, qui devait d'abord être unifonctionnelle, c'est-à-dire regrouper les élus de plusieurs municipalités locales pour aménager le sol en confectionnant un schéma d'aménagement, s'est élargi de plus en plus et il devient évident que cette nouvelle structure deviendra rapidement l'assise du nouveau développement politique.

L'UMQ se demande donc où se trouve la véritable décentralisation, lorsqu'on donne des responsabilités à une instance où les dirigeants ne sont pas élus directement, qui ne détient pas de pouvoir de taxation directe et qui, par conséquent, ne peut assumer une véritable autonomie.

"Ne faudrait-il pas plutôt parler de déconcentration ou de régionalisation?" s'interroge l'UMQ.

Le porte-parole des municipalités note enfin qu'au cours des dernières années, d'autres organismes émanant de différents ministères sont apparus dans les régions, que ce soient les Conseils régionaux de développement (CRD), les Conseils régionaux de la culture (CRC), les Associations touristiques régionales (ATR) et autres qui font, encore là, beaucoup plus penser à une déconcentration ou à une régionalisation des services qu'à une véritable décentralisation.



M. Francis Dufour.

Selon le président de l'UMQ, le pouvoir municipal est sur le point de jouer son avenir. Il existe actuellement une gigantesque confusion entre la vision gouvernementale de la décentralisation et la compréhension que peuvent en avoir les élus locaux à la suite du discours tenu par le gouvernement au cours des dernières années.

Pour M. Dufour, les élus municipaux ont toujours interprété la volonté de décentralisation du gouvernement comme une remise des responsabilités et des pouvoirs à un niveau qui semblait correspondre au leur.

Or, il n'en serait plus ainsi: le législateur comprend la décentralisation comme devant s'effectuer au niveau régional et le rôle qu'auraient à y jouer les représentants municipaux est extrêmement imprécis.

L'UMQ demande donc un temps de réflexion pour tenter, dans une première étape, de préciser le rôle des représentants municipaux dans la vision gouvernementale de la décentralisation et, dans un deuxième temps, d'établir et de faire valoir la position qu'ils voudront effectivement tenir dans ce dossier.

Négociations et réforme scolaire au premier plan

Une année chaude dans l'éducation

L'année scolaire qui s'amorce sera fertile en débats sur l'avenir de l'éducation au Québec.



damien
gagnon

Réforme scolaire, enseignement professionnel, éducation sexuelle, services personnels aux étudiants, politique de vie étudiante, règlement des études collégiales, sont autant de sujets qui retiendront l'attention.

Le ministère de l'Éducation devrait également faire connaître, au cours de l'année, ses intentions quant aux recommandations de la Commission Jean sur la formation professionnelle des adultes. Le rapport de la commission a été déposé en février dernier par la présidente, Mme Michèle Jean.

Il faut ajouter à cette liste le renouvellement des conventions collectives. Donc une année propice aux affrontements et aux conflits.

Actuellement, la préoccupation majeure du gouvernement et de l'ensemble des ministères impliqués, dont celui de l'Éducation, est évidemment la négociation des conventions collectives des employés de l'État qui devrait s'amorcer à la fin de septembre.

En cette période de crise économique, il ne saurait être question, pour le ministère de l'Éducation, d'augmenter les services à la clientèle. Tous les sous sont comptés.

La crise explique d'ailleurs la volte-face du ministère de l'Éducation sur une modification de l'âge d'entrée à l'école. En février 1981, le ministère annonçait qu'il consent à abaisser l'âge d'entrée à l'école puis, quelques mois plus tard, il revient sur sa décision, alléguant les coûts d'une telle mesure.

Faire mieux avec moins

Par la négociation, le gouvernement tentera donc de réduire les coûts en éducation en cherchant à enlever aux syndicats des droits acquis. Son mot d'ordre est bien connu: faire mieux avec moins d'argent.

Il est aussi évident que le gouvernement cherchera à éviter les af-

frontements. Mais, au ministère de l'Éducation, on craint un durcissement des positions de la Centrale de l'enseignement du Québec avec le retour d'Yvon Charbonneau. Des syndicats admettent d'ailleurs que si M. Charbonneau a été reporté à la présidence, au congrès de juin de la centrale, c'est surtout à cause des négociations. On reconnaît qu'il est l'homme de la situation.

Dans le secteur de l'Éducation, le renouvellement des conventions collectives revêt, cette année, une importance capitale. En effet, les ententes que le gouvernement conclura avec la CEQ détermineront dans quelle mesure le projet de réforme scolaire du ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, pourra se réaliser.

Le livre blanc sur la réforme scolaire du ministre Laurin propose en effet une modification des relations de travail dans l'enseignement. Ces changements sont nécessaires par l'école nouvelle que le ministre veut instaurer: une école "responsable et communautaire". Le minutage de la tâche, par exemple, les règles de sécurité d'emploi ou d'affectation qui empêchent souvent la continuité seront sûrement l'objet d'un marchandage serré. Pour le ministre, l'école est actuellement dominée par les relations de travail. Il importe donc de changer le plus rapidement les règles du jeu.

Faire face à la musique

En dehors des négociations, de tous les sujets à l'ordre du jour de l'année, il ne fait aucun doute que le débat engagé autour du livre blanc sur la réforme scolaire va mobiliser le plus gros des énergies dans le monde de l'éducation.

Le ministre de l'Éducation amorcera, vers la mi-septembre, une tournée d'information et de consultation sur son projet de réforme, suivie, possiblement vers la fin de décembre, du dépôt d'un projet de loi.

Le calendrier de la tournée du ministre Laurin n'est pas définitivement arrêté mais on nous informe au ministère que tout a été minutieusement prévu pour faire face à la musique, conscient des nombreuses objections que soulève le projet, qualifié de réforme majeure.

C'est en janvier que furent connues les intentions du ministère de l'Éducation avec la publication,



Le Soleil, Raymond Lavoie
Le président de la CEQ, Yvon Charbonneau

par LE SOLEIL, des grandes lignes d'un avant-projet de réforme. Depuis, les organismes provinciaux d'éducation, la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, la Fédération des comités de parents de la province de Québec, la Fédération québécoise des directeurs d'école, l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires et l'Association des cadres scolaires se sont rencontrés à quelques reprises pour discuter de l'attitude à adopter face au projet Laurin. La CEQ s'est joint au groupe pour les deux dernières rencontres qui ont eu lieu au cours du mois d'août.

Un consensus impossible

Toutefois, un consensus contre le projet de réforme paraît impossible, les intérêts des groupes en présence étant trop divergents.

Les directeurs d'école et les parents sont favorisés par le projet. Ils voient leurs pouvoirs s'accroître. Ils n'ont donc aucun intérêt à voir le projet avorter. Ils souhaitent toutefois le bonifier. Par exemple, la Fédération des comités de parents

Les dossiers touchant l'éducation seront de nouveauté sur la scène de l'actualité cette année, mais cette fois-ci encadrés par les négociations avec les travailleurs des secteurs public et parapublic dont les enseignants. Le chroniqueur à l'éducation, Damien Gagnon, décrit dans quel sens devraient évoluer ces grands dossiers au cours des prochains mois.



Le Soleil, Jacques Deschênes
Le ministre de l'Éducation, Camille Laurin

voudrait, entre autres choses, que le projet maintienne obligatoirement les comités d'école et de parents.

Les grands perdants de cette réforme sont évidemment les commissions scolaires et les enseignants.

Les commissions scolaires telles qu'on les connaît vont disparaître et le suffrage universel pour l'élection des commissaires sera aboli. Les commissions scolaires deviendront des coopératives au service des écoles.

La CEQ ne veut pas du tout de l'école corporation. Elle a tout intérêt à ce que les pouvoirs en éducation demeurent à un palier supérieur, soit la commission scolaire. Elle ne veut donc pas des parents comme patrons dans l'école, estimant que les parents sont d'abord et avant tout les collaborateurs et les partenaires des personnels de l'enseignement. La CEQ se refuse aussi à toute limitation du champ de la négociation comme le prévoit le livre blanc.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, des rumeurs circulent depuis un certain temps selon lesquelles la CEQ et la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ) négocieraient un pacte pour faire échec à la réforme Laurin.

La FCSCQ appuierait la CEQ pour le maintien des négociations locales après entente au plan provincial et, en revanche, la CEQ appuierait la FCSCQ pour le maintien des commissions scolaires et du suffrage universel pour l'élection des commissaires d'école. Soulignons que depuis le dépôt du livre blanc, la CEQ s'est montrée favorable à l'existence de commissions scolaires d'un nouveau type et dont la moitié des commissaires seraient élus au suffrage universel.

On sait que les commissions scolaires, particulièrement la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) et le Conseil scolaire de l'Île (près d'un million à lui seul), engageront des sommes importantes pour combattre le projet Laurin.

Il faut se demander comment réagiront les parents à cette utilisation des fonds publics alors qu'ils se sont fait dire au cours des dernières années que l'on devait fermer des écoles faute d'argent.

La réforme Laurin se heurtera également à une opposition farouche de la part des milieux anglophones, qui acceptent mal de voir disparaître les commissions scolaires anglophones en dehors de Montréal.

Autres sujets de débats...

À l'automne, possiblement à la fin de septembre, le ministère de l'Éducation entreprendra une autre tournée, celle-ci sur la formation professionnelle des jeunes. Elle sera conduite par le bureau des sous-ministres, des fonctionnaires du ministère et des bureaux régionaux. M. Laurin étant surtout préoccupé par le projet de réforme scolaire.

Depuis son intégration à la polyvalente, l'enseignement professionnel fait problème. Il y a eu, depuis, beaucoup de rapports et d'enquêtes qui ont démontré le cul-de-sac dans lequel sont enfermés de nombreux jeunes au secondaire.

En mai dernier, le ministre Laurin rendait public un projet de politique de la formation professionnelle des jeunes. C'est ce document de 90 pages intitulé "Propositions de relance et de renouveau" qui sera soumis à la consultation du monde de l'éducation et de celui des affaires.

Axé sur la nécessité d'une solide formation de base pour tous les jeunes Québécois, le document a été reçu plutôt favorablement dans le milieu scolaire. On attend la réaction du milieu des affaires dont les préoccupations ne sont pas nécessairement les mêmes que celles des éducateurs. On veut surtout des jeunes capables d'occuper les jobs qu'on leur offre.

Il ne faut sans doute pas s'attendre à ce que le gouvernement donne suite aux 430 recommandations de la Commission Jean sur la formation professionnelle des adultes. En effet, il semble pour l'instant que le ministère de l'Éducation est le seul des ministères impliqués à montrer un certain intérêt pour les travaux de la Commission Jean.

Le ministère de l'Éducation pourrait faire connaître, à l'automne, ses intentions face à la Commission Jean. Le gros point d'interrogation actuellement est où trouver l'argent pour mettre à exécution les recommandations prioritaires de la commission en faveur d'une campagne d'alphabétisation et de l'aug-

mentation des crédits accordés aux organismes volontaires d'éducation populaire.

Le rapport Jean ne fait pas l'unanimité. Il est critiqué par le monde des affaires et l'université du Québec ne partage pas la pensée pédagogique véhiculée dans le rapport, qui prétend que les adultes sont des étudiants différents des autres personnes d'âge dit scolaire et que par conséquent il faut donner naissance à une pédagogie particulière et à des institutions spécifiques.

L'éducation sexuelle

La discussion sur un programme obligatoire d'éducation à la sexualité pour les élèves du primaire et du secondaire n'en finit plus. En chantier depuis 1970, ce n'est pas avant quelques années, soit en 1986, qu'un tel programme pourra être obligatoire dans la totalité des écoles du Québec.

Les discussions se poursuivront cette année autour d'un nouveau projet de programme que le ministère de l'Éducation a rendu public en janvier dernier et qui a reçu l'accord de la Fédération des comités de parents de la province de Québec.

Par contre, la CEQ juge profondément sexiste le programme et demande au ministère de l'Éducation de sortir des tiroirs l'ancien programme qu'il a dû retirer de la circulation à la suite du tollé de protestations qu'il avait soulevé.

Le Conseil du statut de la femme trouve aussi que le projet du ministre Laurin comporte des reculs importants par rapport à la première version. On trouve que cette nouvelle version offre une vision plus étroite de l'activité sexuelle humaine et de la sexualité féminine et qu'elle ne fait pas assez appel à la responsabilité des jeunes.

Il y a toujours des groupes, comme le Ralliement provincial des parents du Québec, qui s'opposent toujours à toute forme d'éducation sexuelle à l'école. Le débat n'a donc pas très évolué.

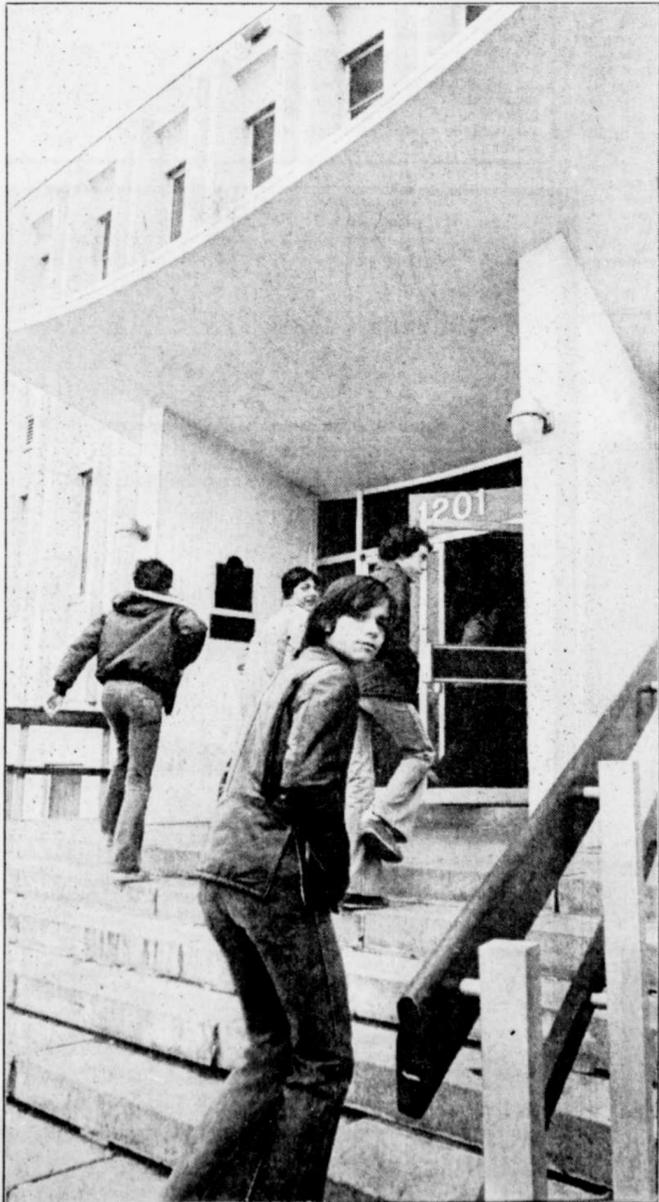
Politique de vie étudiante

D'ici un couple de semaines, le ministère de l'Éducation rendra publics deux documents. Le premier portera sur les services personnels aux étudiants. Depuis plusieurs années se sont développés dans les écoles du Québec, selon le dynamisme du milieu, des services personnels aux étudiants: orientation, psychologie, santé, orthophonie et autres. Le document viendra préciser les responsabilités des commissions scolaires en ce domaine en conformité avec les exigences des nouveaux régimes pédagogiques du primaire et du secondaire.

Quant au document sur les services complémentaires aux élèves du primaire et du secondaire, il sera soumis à la consultation des agents d'éducation. Ce document traite de la place de l'élève à l'école, à leur autonomie d'association. Il vise à susciter la participation des élèves à des activités non incluses dans les programmes d'études de façon à leur procurer un complément de formation. Il sera une invitation aux directions d'école à encourager la participation active et responsable des jeunes à leur propre éducation ainsi qu'à la détermination des conditions de vie à l'école.

Un autre dossier qui traîne en longueur est celui du règlement des études collégiales. Il semble que le ministère de l'Éducation ait enfin fait son lit et qu'à l'automne, il soumettrait un document aux cégeps qui ne s'appellerait plus règlement des études collégiales, mais régime pédagogique des cégeps.

Le règlement déposé en 1978 avait soulevé la contestation chez les étudiants et il avait aussi été critiqué par des administrations de cégeps. Les étudiants s'opposaient principalement à deux articles du projet, soit la présence forcée aux cours et l'augmentation du nombre de cours obligatoires. Le ministère aurait traité sur ces deux points.



Le Soleil, Jean Votieres
Les cégeps sont bondés mais la liste des sujets et des dossiers qui susciteront les débats dans le monde de l'éducation, cette année, est aussi très longue...

SCIENCE

La coloration automnale, une biochimie complexe

par Claude TESSIER

— Il a gelé plus tôt, les feuilles vont changer de couleurs plus vite!

C'est faux!

L'apparition des couleurs dans les feuilles à l'automne a comme cause principale une diminution de l'éclairement parce que les jours sont plus courts.

L'expérience, appuyée par trois ans de photographies, montre qu'au Québec, la période de coloration intense survient à peu près au même moment dans toutes les régions.

Pour l'ingénieur forestier Léon Grosleau, du Service de l'éducation en conservation du milieu forestier à Énergie et Ressources Québec, la fin de semaine du 25 septembre, cette année, serait la fin de semaine idéale pour les couleurs vives et contrastantes.

— Parce qu'il a gelé fort, le ton des couleurs sera plus vif!

C'est plutôt le contraire, selon les scientifiques. De fortes gelées précoces ont pour effet d'affaiblir les couleurs.

Par leurs travaux, les chercheurs font ainsi tomber des croyances populaires sur la coloration automnale. Les scien-

tifiques admettent toutefois qu'on est loin d'avoir tout expliqué sur le phénomène de la coloration.

Une affaire de biochimie

"La coloration des plantes est un phénomène très complexe, affirme M. Hugh Hope, chercheur sur les plantes au Centre de recherches d'Agriculture Canada, à Sainte-Foy. Nous nageons en pleine biochimie!"

L'explication scientifique de la coloration des plantes à l'automne serait la suivante:

La chlorophylle, qui donne la couleur verte aux feuilles, disparaît pour laisser apparaître le carotène, des pigments rouges, et le xanthophylle, les pigments allant vers la couleur jaune d'oeuf, chez certains érables et chez le bouleau jaune, par exemple.

Dans le cas des feuillus, un tampon de liège, là où le pétiole se brisera, conduit à une accumulation forcée de sucre dans les tissus de la feuille. Ce surplus de sucre dans le cas de l'érable provoque l'amorce de la

synthèse des composés colorés. Dans ce phénomène très complexe, de la coloration, il est question ici d'hydrates de carbone, de lumière, de chlorure de phényl-2 benzopyryllium et de glucides où jouent des questions de la température, de l'environnement, etc.

Au centre d'interprétation de Duchesnay, cet automne,

des naturalistes en parleront aux visiteurs quand ils s'y rendront à l'occasion de visites scolaires ou durant les fins de semaine. Malgré les restrictions budgétaires, les naturalistes, dit M. Léon Grosleau, feront de leur mieux pour expliquer la coloration automnale et remettre un dépliant sur le sujet.

Où et quand visiter la forêt

Parmi les régions les plus intéressantes à visiter au cours de la coloration automnale, il y a Québec, la Beauce, les Cantons de l'Est, la Mauricie, le Bas-Saint-Laurent, Charlevoix, le nord de Montréal où il y a le Festival des couleurs, le Saguenay—Lac-Saint-Jean et la Gaspésie.

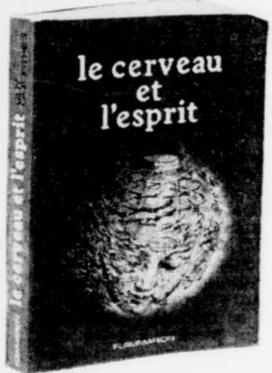
La dernière fin de semaine de septembre est habituellement celle des contrastes. On conseille l'observation en milieu ouvert: en bordure des forêts, des lacs, au

flanc des montagnes, les arbres isolés. C'est le moment idéal pour les photographes, les peintres, pour le canotage, la randonnée en auto.

La première fin de semaine d'octobre présente une coloration moins vibrante. Les couleurs prennent néanmoins tout leur éclat dans les sous-bois. La marche dans les sentiers est d'autant plus conseillée que les feuilles s'accumulent sur le sol. Des parfums caractéristiques s'en dégagent.



Les feuilles mortes servent à fertiliser le sol en forêt. En ville, elles servent de sujet aux photographes.



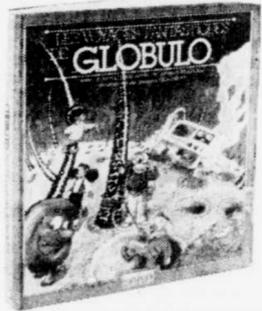
Des voyages fantastiques

Destiné aux 7-14 ans, l'ouvrage "Les Voyages fantastiques de Gobulo" (Québec Science Éditeur) touchera aussi les adultes. Grâce aux illustrations chargées d'humour de Jacques Goldstyn et aux micro-photographies de Jacques Beaulieu, auteur du texte, un globe rouge nous fait voyager dans le corps humain, là où les cheveux ressemblent à une forêt d'arbres géants et là où les caries créent le cauchemar dentaire. Un ouvrage de vulgarisation scientifique dans la collection des Petits Débrouillards dirigée par le professeur Scientifix et réalisée en commun par le Service Hebdo-Science et Québec Science Éditeur. Un livre qui propose, au cours de la lecture, des expériences et des jeux. Même les savants devraient le lire!



Pour compléter la télévision

Entre les émissions que la télévision nous transmettra sous peu de la conquête du mont Everest par une équipe d'alpinistes canadiens, on peut vous suggérer la lecture de "Ces secours qui tombent du ciel", publié chez Arthaud. Siegfried Stangier, l'auteur, a plus de 1,200 missions de secours en hélicoptère dans les Alpes. Chef-pilote d'Air Zermatt, il raconte le combat de sa machine et de ces passagers bloqués dans la benne d'un téléphérique ou coincés sur une corniche dans le décor grandiose et envoûtant de la montagne. Pour Stangier, le sauvetage aérien est devenu une science.



en bref

C'est déjà prometteur
L'équipe d'océanographes français, canadiens et québécois, qui mènent présentement une recherche sur la physiologie du phytoplancton dans l'estuaire du Saint-Laurent, est déjà très heureuse de renseignements recueillis jusqu'ici. A mi-chemin de cette recherche océanographique, entre Les Méchins et Tadoussac, et qui prendra fin le 8 septembre, un porte-parole du groupe, M. Jean-Claude Thériault, a dit: "On a trouvé des situations intéressantes. C'est prometteur. Il y a déjà des informations nouvelles mais il faudra attendre au printemps 1983 pour avoir un tableau d'instruction". A bord du "Dawson" se trouvent des chercheurs du Groupe de recherche interuniversitaire, de Péche-Océans, et de l'université Marie-Curie (Paris) et de Banyols-sur-Mer. Les Français apportent à cette recherche leur expérience technique. Le phytoplancton fait partie des êtres vivants qui flottent passivement dans l'eau des mers ou des lacs, n'ayant pas les moyens de nager activement. Il joue un rôle important dans la chaîne alimentaire du milieu aquatique et marin.

Les récoltes par satellite
La Commission canadienne du blé reçoit quatre fois par jour des informations recueillies par des satellites sur les conditions de la météo et des récoltes dans les autres pays producteurs de céréales, principalement l'Union soviétique et la Chine... Une sorte de contre-espionnage à l'heure spatiale.

Lecteurs de disques à laser
Neuf sociétés d'électronique nipponne commercialiseront dans un mois au Japon un système de lecture à laser de disques compacte. Ce produit appelé "DAD" (Digital Audio Disc System) sera vendu entre \$646 et \$962, les disques coûtant entre \$13.50 et \$14.60. Le disque digital enregistre les sons sous forme de trous microscopiques et de pastilles plates. Ils sont reconvertis en signaux auditifs au moyen d'un rayon laser. Le disque mesure 12 cm de diamètre et permet une heure d'écoute. Les firmes sont Sony, Mitsubishi, Toshiba, Matsushita Electric, Sanyo, Hitachi, Nippon Columbia, Onkyo, Marantz Japan.

Des synthèses sur le cerveau

Presque simultanément, Flammarion et Seuil sortent des presses des ouvrages faisant la synthèse des connaissances du cerveau. Dans "Le cerveau et l'esprit" (Flammarion), Guy Lazorthes nous trace l'histoire et les connaissances du cerveau. Dans "Comprendre notre cerveau" (Seuil), Jacques-Michel Robert se fait un peu moins vulgarisateur, utilise plus les détails techniques secondés par de belles illustrations. Le premier auteur est professeur d'anatomie, le second enseigne la génétique médicale.

On peut lire avec intérêt les deux documents car le cerveau, encore peu connu, reste passionnant à découvrir. Les auteurs nous invitent à une ex-

ploration des continents de la mémoire, du sommeil, du langage avec à l'occasion, des références à l'informatique et à la robotique. Mais le cerveau, avec ses dix milliards de neurones, ne sera jamais un ordinateur. Les ordinateurs ne deviendront jamais des cerveaux.

"Seul le cerveau humain est capable d'invention et d'amour", nous dit J.-M. Robert (Seuil). "Le cerveau de l'homme est incontestablement le grand événement de l'évolution", nous dit Lazorthes (Flammarion). Il ajoute: "L'évolution progressera désormais grâce au cerveau vers le triomphe final de l'esprit".

SPECIAL EXPO
12 mois sans intérêt sur piano ou orgue

ORGUE YAMAHA
Modèle pour débutant

SPECIAL EXPO 995\$
Prix rég. \$1695

marc legrand musique
PLACE FLEUR DE LYS 529-0767 — PLACE LAURIER, SAINTE-FOY 656-9392

sélectronic

VENTE HIGLEAU

JEUDI — VENDREDI — SAMEDI
Des prix et avantages à vous couper le souffle. Syntonisez le FM, 93 (CJMP) pour en savoir plus long ou **VEZNEZ NOUS VOIR**
Québec, 600, Belvédère 689-2825 - Ste-Foy, 2651 Hochelaga 658-4535 - Charlebourg, 5585, 1re Avenue 626-4841 - Lévis (bientôt route Trans-Canada)

Jeunes gens! Jeunes filles! Adultes!

COURS DU JOUR OU DU SOIR

Cours commercial régulier
Secondaire III VI - V
ou
Matières à votre choix

- Anglais • Arithmétique
- Dactylographie
- Français • Comptabilité
- Sténographie

Certificat du ministère de l'Éducation
Attention spéciale aux adultes

ÉCOLE COMMERCIALE BLUTEAU
476, de la Canardière
Tél.: 624-3216

Essai de 15 jours gratuits
Prêt sans intérêt
Bureau: 9h à 20h30

UNE PLACE POUR CHAQUE CHOSE ET CHAQUE CHOSE À SA PLACE.

Une simple garde-robottes peut se transformer en un vaste espace de rangement si vous installez, comme ci-dessus, les étagères régulières et les étagères porte-manteaux de «Space Builder».

LES PRODUITS SPACE BUILDER

DISTRIBUTIONS 2020
LA QUINCAILLERIE REPENSÉE

3300, chemin Ste-Foy Ste-Foy (angle Duplessis) Québec
(418) 658-4801

Pluies de cailloux en Côte d'Ivoire

ABIDJAN (Reuter) — Des pluies de cailloux, d'escargots noirs, de bouteilles et de fer s'abattent depuis le mois de juin, à intervalles réguliers, sur le village de Gattakro, dans la région de Bouafle, au centre de la Côte d'Ivoire, rapportait, hier, le quotidien "Fraternité-Matin".

Citant des témoignages des villageois, le journal ivoirien indique que ces pluies de cailloux surviennent généralement au coucher du soleil et qu'elles ont blessé plusieurs personnes.

Selon le journal, les villageois ont consulté plusieurs féticheurs de la région, sans succès. Un des féticheurs a lui-même été victime de ces pluies de cailloux.

Les villageois attribuent ces pluies à des "revenants qui avaient jadis fait du mal dans le village et ont été enterrés sommairement".

Les ingénieurs de l'Institut géographique de Côte d'Ivoire restent sceptiques, et relèvent que ces cailloux ne sont pas des "météores". Une équipe scientifique s'est rendue cependant dans le village déserté par ses habitants, qui le croient hanté.

Affaire Tanase

"M. Z", un employé bien tranquille...

PARIS (AFP) — L'étrange "Monsieur Z" de l'affaire Tanase, alias Motu Haiduc, est décrit par les employés de l'entreprise de Bagnolet, dans la région parisienne, où il a travaillé pendant six ans, comme "quelqu'un de sympathique, mais capable de coups d'éclats et un peu mégalomane".

L'homme qui affirme avoir été chargé de tuer Virgil Tanase et son ami Paul Goma, et qui s'est présenté comme lieutenant-colonel des services secrets roumains, capable de recruter des truands, de manier le poison, le pistolet et l'explosif, s'est occupé durant six ans en France de problèmes de robinets.

La firme qui l'a employé fabrique en effet des vannes et des robinets à papillon. Comptant quelque mille salariés en France et à l'étranger, elle traite avec de nombreux pays dans les secteurs de l'alimentation, de la sidérurgie et de l'énergie électrique et nucléaire.

Au siège de cette entreprise, dans une tour dressant 32 étages de vitres fumées dans la grande banlieue parisienne, M. Haiduc était chargé, selon ses collègues, de conclure des contrats avec l'Algérie et la Roumanie. Ainsi se rendait-il une fois par mois dans ce

dernier pays, pendant parfois deux semaines. "Il avait décroché quelques bons contrats, dit un responsable qui l'a côtoyé pendant deux ans, mais il préférait la Roumanie à l'Algérie".

Les anciens collègues de "M. Z" ont pensé à une supercherie lorsque l'affaire Tanase a été connue. Selon eux, Motu Haiduc "racontait beaucoup de choses au bureau, était capable de coups de tête, se disait ami intime des internationaux de tennis Nastase et Pecci", affirmait aussi qu'il fréquentait les milieux diplomatiques. L'un dit qu'il avait "un tempérament de slave", qu'il était "excentrique". Un autre qu'"il était mégalomane, mais très sympathique".

Ils n'ont pas été surpris par ses exploits, mais estiment que M. Haiduc n'a pu livrer des secrets nucléaires par le biais de son activité dans l'entreprise, comme il a été dit.

M. Haiduc avait démissionné de lui-même, selon ses collègues, en septembre 1981, après avoir épousé Micheline, une ancienne secrétaire de la même société.

Depuis, personne dans l'entreprise n'avait eu de ses nouvelles, jusqu'au déclenchement de l'affaire Tanase.

Chantage aux chemins de fer en Suède

STOCKHOLM (AFP) — Une mystérieuse organisation, "Triangle blanc", a essayé d'extorquer trois millions de couronnes (environ un million de dollars) à la Compagnie nationale des chemins de fer suédois (SJ), a annoncé hier la direction générale.

Le directeur général de la compagnie a reçu une première lettre demandant de l'argent sous peine de voir exploser un de ses convois. Il lui était demandé de donner son accord par voie de petite annonce dans un quotidien suédois, ce que M. Bengt Fuerback a fait.

La police, prévenue, a placé mardi dernier une équipe spécialisée dans le train de nuit où devait se trouver la rançon.

Vers quatre heures du matin, le conducteur de la locomotive a aperçu un signal lumineux au bord de la voie, près d'une forêt, et a ralenti le convoi. Une vingtaine de policiers ont alors fouillé en vain les environs.

La brigade criminelle pense avoir affaire à des "professionnels", mais ne pense pas qu'une or-

ganisation terroriste se cache derrière le sigle "Triangle blanc". La lettre était tapée à la machine, dans un suédois parfait.

Les chemins de fer ouest-allemands, rappelle-t-

on, sont également l'objet d'un chantage.

Interpol, apprend-on à Stockholm de bonne source, étudie les possibles corrélations entre les deux affaires.

St. Michael's

Université catholique, coéducationnelle
L'Université peut accepter des étudiants dans les programmes de Baccalauréat en arts

COURS D'ANGLAIS

Programme intensif de langue dans un milieu anglophone. Divers cours avec laboratoire.

Aussi un Institut, un certificat avancé, et maîtrise en TESL pour professeur.

Ecrivez à:

INTERNATIONAL STUDENT PROGRAM
ST. MICHAEL'S COLLEGE
WINOOSKI, VERMONT 05404, U.S.A.

ATTENTION · ATTENTION

Pour la 5e année consécutive, nous avons fait l'isolation de la maison Kinsmen.

Nos critères sont:

- | | |
|--|--|
| 1. Les premiers à être accrédités à Québec | 4. Service rapide |
| 2. Estimateurs consciencieux à votre service | 5. Installation consciencieuse et minutieuse |
| 3. Garantie de cinq ans | 6. Financement sans frais de votre subvention fédérale |

Exigez de votre estimateur qu'il vous montre sa carte prouvant qu'il a réussi ses examens en technique d'isolation. N'hésitez pas, appelez-nous.

ISOLATION BEAUPORT (1978)

Permis no 1708-6265
entrepreneur

667-8548

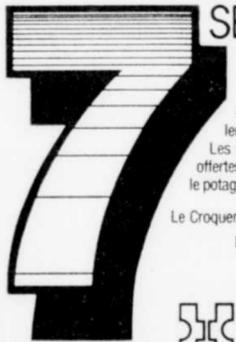
Entreprise accréditée
CGSB no. Qué. 24-1411
ONGC avec Energain 2541

Goûtez au plaisir de lire
LE SOLEIL
abonnez-vous! 647-3333

Le Croquembroche

REPRISE

LE 7 SEPTEMBRE



À la rentrée des vacances, les déjeuners d'affaires le midi se passent au Croquembroche: décor agréable, ambiance chaleureuse et service impeccable. Les suggestions du jour vous sont offertes à partir de 5,50 \$ incluant le potage et le café.

Le Croquembroche le midi, pourquoi pas!
Réservations: 647-2411

Hilton International Québec

ENFIN!
LES VOITURES HONDA
sont arrivées à
BOISCHATEL



Frank Theetge
président

VASTE CHOIX
livraison immédiate

VENEZ RENCONTRER LA VERITABLE EQUIPE
— Service personnalisé —



BONNE ROUTE AVEC

AUTO
Frank & Michel

BOISCHATEL

5790, boul. Sainte-Anne
Boischatel

822-2252

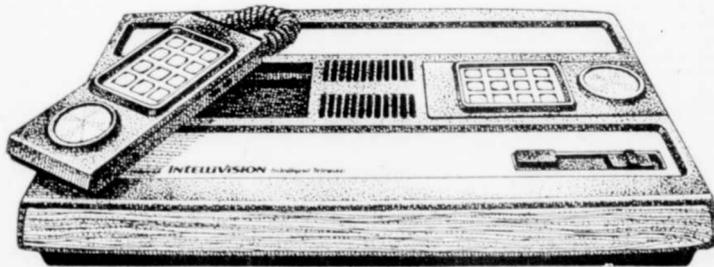
Pièces
et services

2 milles passé
le pont de
l'île d'Orléans

ACHÈTEREZ-VOUS LE JEU INTELLIVISION POUR LE RABAIS DE

50\$

OU POUR LE PLAISIR?



Si vous achetez l'appareil principal du jeu Intellivision d'ici au 18 septembre chez n'importe lequel des marchands participants, vous aurez droit à un rabais de 50\$ de la part de Mattel Electronics. Excellente raison d'acheter enfin votre jeu Intellivision!

Mais la meilleure raison, au bout du compte, c'est le plaisir que vous et votre famille prendrez à jouer, dès cet été, aux innombrables jeux Intellivision. Vous aurez le coup de foudre pour nos jeux sportifs: baseball, golf, ski, football, soccer et le reste, tous d'un réalisme convaincant! Vous vous amuserez ferme avec nos jeux "de salon" comme le poker et le backgammon. Et vous vous passionnerez pour nos jeux spatiaux si spectaculaires! N'oubliez pas que Mattel

Electronics crée continuellement de nouveaux jeux qui mettent au défi vos réflexes et votre imagination: allez les essayer chez votre marchand.

Profitez aujourd'hui même de cette offre tentante. Remplissez le formulaire de demande ci-contre et apportez-le chez votre marchand d'Intellivision. Pour recevoir vos 50\$ de rabais, envoyez preuves d'achat et autres pièces requises à Mattel Electronics avant la date limite (détails sur le formulaire). Un chèque de 50\$ vous parviendra quelques semaines plus tard. Plus vite vous achetez votre appareil Intellivision, plus vite vous et votre famille pourrez vous amuser avec nos merveilleuses cassettes!

MATTEL ELECTRONICS
INTELLIVISION^{MD}
La télévision intelligente

Vivant, amusant, passionnant!

Pour le plaisir,
bien sûr, mais aussi
pour les 50\$!

Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____ Province: _____
Code postal: _____ Téléphone: _____

RÈGLEMENT

- Pour faire la demande du rabais de 50\$, il vous faut les preuves d'achat suivantes:
a) Le reçu de caisse original prouvant l'achat de l'appareil principal.
b) Le numéro de série découpé à même l'emballage de l'appareil principal.
c) La carte d'enregistrement d'achat incluse dans l'emballage de l'appareil principal.
- Envoyez par la poste les trois preuves d'achat ci-dessus, ainsi que le formulaire de demande dûment rempli, à:
Rabais de 50\$ Intellivision
C.F. 9500, Saint-Jean, Nouveau-Brunswick E2L 4X3
- Pour avoir droit à ce rabais, vous devez avoir acheté votre appareil principal entre le 16 août et le 18 septembre 1982.
- La validité de cette offre dépend de l'existence de stocks d'appareils principaux. Cette offre ne pourra être prolongée et tout remplacement ou autre garantie offerts par le marchand au nom de Mattel Electronics ne seront pas honorés.
- Cette offre s'adresse aux personnes résidant au Canada et se limite à une par famille, adresse ou organisme.
- Déla: de réception du rabais, 6 à 8 semaines.
- Date limite pour l'expédition des demandes de rabais: le 1^{er} octobre 1982, le cachet de la poste en faisant foi.

Q15

ÉCONOMIE

Uni-PME et Gestion-Marketing Deux nouveaux programmes visant à aider les PME

par Lia LEVESQUE

MONTREAL (PC) — Pour aider les "petits et moyens Québécois" dans la gestion de leurs PME, le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Rodrigue Biron, a lancé, hier, deux programmes de subventions visant à "tonifier" ces entreprises de moins de 200 employés.

Les programmes Uni-PME et Gestion-Marketing, injectés par le ministre en pleine récession économique, soigneront chacun une carence bien diagnostiquée de l'administration, à petite et moyenne échelle.

Le Québec abrite plus de 150.000 petites et moyennes entreprises. Mais sur 20 de ces petites compagnies, 19 ferment leurs portes en moins de 10 ans.

Uni-PME pour les diplômés

Annoncé à l'occasion du lancement d'un volume sur la gestion de

la petite et moyenne entreprise, réalisé sous la direction de deux enseignants de l'UQAM, Uni-PME tend à unir par le sang la PME innovatrice et le diplômé universitaire ou cégépien en économie, génie ou administration.

Muni d'une enveloppe budgétaire de \$2 millions, le MICT déboursera jusqu'à 50 pour 100 du salaire d'un finissant embauché par une PME et ce, pendant une période de 12 mois, jusqu'à concurrence de \$7.000 pour un cégépien, \$10.000 pour un bachelier et \$12.000 pour un maître ou un docteur.

Le ministre espère ainsi combattre le chômage chez les finissants de certaines branches des institutions post-secondaires et, à la fois, permettre à la PME de profiter de la compétence d'un expert en marketing, en gestion ou génie. Ainsi, même s'il ne s'avère pas embauché par l'entreprise, à la fin de ses 12 mois, le jeune diplômé s'élancera à nouveau

sur le marché du travail, mais doté d'un bagage d'une année d'expérience pertinente.

Gestion-Marketing

Comme les Québécois semblent aussi incarner "des inventeurs, des concepteurs, des patentés, et même des petits Bombardier en puissance", caricature M. Biron, le ministre a lancé en plus, Gestion-Marketing, destiné à inciter les PME à dresser une politique de promotion.

Equipé d'un budget de \$1.5 million, Gestion-Marketing subventionnera jusqu'à 50 pour 100 des plans de marketing, soit les études de marché, le recours aux experts-conseils, et la production de matériel promotionnel, tel que catalogue, dépliant, emballage et design, et ce, jusqu'à concurrence de \$40.000.

"Besoin d'amour"

A ceux qui lui lancent que ces

deux gouttes d'eau dans la mer de la récession économique n'aideront que dans une mesure infime les 9 PME sur 10 qui achèvent leur vie en faillite, M. Biron, philosophe, rétorque que "les entrepreneurs n'ont pas besoin de tonnes d'argent, mais d'un petit coup de pouce et de beaucoup d'amour ces temps-ci..."

Loin de constituer une part marginale de l'économie, les PME constituent 97 pour 100 du nombre d'entreprises québécoises, et offrent tout de même, malgré leur taille, 50 pour 100 des emplois aux Québécois.

Même si "d'une crise à l'autre, les problèmes changent et les solutions varient aussi", les récents programmes semblent initier une véritable "ruée vers la subvention", à en croire le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, qui aurait déjà accordé, en une question d'heures, trois subventions, dans le cadre d'Uni-PME.



Vers la mer du Nord

Les spécialistes s'affairaient, hier, dans le port de Québec, à l'embarquement sur le Superservant, un navire conçu à cet effet, de la plus récente plate-forme de forage construite au coût de quelque \$30 millions par les Chantiers Davie à Lauzon. Le navire, battant pavillon hollandais et équipé d'une partie centrale mobile, prendra 12 jours pour parvenir au port d'Amsterdam où il fera escale avant de rejoindre la mer du Nord, où sera mise à l'eau la plate-forme Glomar Adriatic III d'un poids de quelque 10.000 tonnes et propriété de Global Marine du Texas. Le chargement doit quitter le port de Québec demain soir ou même lundi selon les informations recueillies hier.

Le Soleil, Yvon Monrogin

Cent boutiques et un magasin La Baie s'ajoutent aux commerces de la région

par Jean-Charles GRENIER

Cent boutiques et un grand magasin de 120.000 pieds carrés, réalisés au coût de quelque \$30 millions, viendront se greffer dans les prochains jours, au secteur de la vente au détail à Québec en dépit des données statistiques décevantes qui ne cessent de parvenir à l'échelle du pays au sujet de cette activité économique.

Le coup d'envoi, annonçant l'achèvement de deux importantes réalisations dans le secteur de la vente au détail à Québec, sera donné, mercredi soir, lorsque les géants, que sont Place Laurier et Place Fleur de Lys, convieront tous deux, chacun de leur côté toutefois, leurs invités respectifs à une rencontre soulignant la fin de leurs travaux d'agrandissement et l'ouverture de nouveaux établissements commerciaux.

À Place Laurier, les investisseurs, petits et grands, n'auront pas craint de miser de leurs fonds dans le grand magasin La Baie, d'une superficie de 120.000 pieds carrés, et dans une trentaine des 60 petites boutiques inscrites à ce plan d'agrandissement qui comporte aussi un garage souterrain ajoutant 1.200 aires de stationnement aux 4.000 existantes. Ce qui correspond à une somme pouvant dépasser \$25 millions.

Il faudrait cependant attendre encore une semaine de plus, soit au 15 septembre, avant d'assister à l'ouverture du deuxième magasin La Baie à Québec, le premier étant celui des Galeries de la Capitale. C'est au même moment que seront aussi lancées la trentaine de petites boutiques parmi les 60 que le propriétaire du centre commercial, la Société immobilière Marathon, aura réussi à louer. Les 30, qui demeurent inoccupées, trouveront preneurs d'ici au printemps, assure-t-on à la direction du centre commercial du boulevard Laurier, à Sainte-Foy.

Déjà cependant, il est assuré qu'environ 350 personnes y trouveront un emploi nouveau dans la vente des stocks, d'une valeur approximative de \$9 millions, qui viendront s'ajouter à Place Laurier.

Mais plus encore, Place Laurier réussira ainsi à faire oublier la dévotion de Paquet-Syndicat avec l'occupation, le 3 novembre, des anciens locaux de Paquet par une succursale de la chaîne Zeller's. Quant à la superficie, occupée il y a encore peu par le Syndicat, elle a été partiellement réaménagée et subdivisée. Une grande partie, un espace avoisinant les 40.000 pieds carrés, fait actuellement l'objet de négociations dont l'issue, selon le directeur des opérations de Place Laurier, Michel Daviault, sera marquée par l'implantation d'un établissement commercial d'importance à Pâques.

Place Fleur de Lys

Ne demeurant toutefois pas en reste, Place Fleur de Lys, propriété du groupe torontois W. Posluns, imposera aussi le ton, mercredi, en célébrant l'ouverture d'un nouveau mail comptant 40 boutiques et affichant la mode comme spécialisation. Ce mail, dont la presque totalité des nouvelles boutiques sont louées, à l'exception de trois ou quatre, selon le directeur Jean-Paul Biron, fera aussi place à une boulangerie, dont s'e-

norgueillit déjà la direction, de même qu'à un restaurant de service dont on dit le décor impressionnant.

Place Fleur de Lys sera aussi parvenu, au centre même de la ville de Québec, à combler le vide laissé par le magasin Syndicat dont une partie des installations aura été réaménagée dans le cours de ce projet d'une valeur de quelque \$4 millions. Les travaux auront aussi ajouté à l'espace du centre commercial qui comptait déjà 180 boutiques, et des géants comme Sears, K-Mart, Zeller's et Greenberg,

représentants de la région amènera les porte-parole du conseil à siéger au Conseil canadien des expéditeurs (vis-à-vis des conférences maritimes).

"Nous demanderons aux grands transporteurs maritimes de nous justifier les tarifs et les écarts trop considérables aux dépens des entrepreneurs de la région", précise M. Pierre Racine, autre initiateur du Centre régional des transports.

Les promoteurs du centre envisagent même de créer un véritable centre de distribution afin de provoquer des économies d'échelle pour les PME de Québec. Ces regroupements de marchandises à expédier feront diminuer les tarifs.

En plus de défendre les intérêts à court terme, le centre s'attaque aussi aux dossiers à moyen et long termes comme le transport fer-

roviaire de passagers, entre Québec et Montréal. A cet égard, les membres de la Chambre de commerce n'ont pas attendu la création du futur centre pour réunir, dès le 9 septembre, leurs confrères de Laval, Montréal et Trois-Rivières afin d'arrêter une stratégie d'intervention pour soutenir et promouvoir le projet du corridor ferroviaire pour passagers entre les deux villes. Ce projet permettrait, selon la chambre, de réduire graduellement à deux heures, la distance entre Québec et Montréal au grand bénéfice des échanges économiques des villes greffées à ce corridor.

Le Centre régional des transports pourrait compter 500 membres dans la région et bénéficierait de l'aide fédérale et provinciale.

Québec: création prochaine d'un Centre régional des transports

par Guy AMYOT

D'ici au 1er décembre, la région de Québec se dotera du Centre régional des transports. Regroupement des nombreux agents économiques impliqués dans le secteur des transports, le futur centre aura comme fonction d'identifier, poursuivre et défendre les intérêts de Québec et de l'Est du Québec dans tous les dossiers liés au transport.

"C'est incroyable de constater comment les entrepreneurs de la région maîtrisent mal leurs relations avec les différents transporteurs avec qui ils transigent quotidiennement", constate M. Yvon Dolbec, transitaire international et membre du comité des transports de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec métropolitain.

M. Dolbec apporte l'exemple de cet industriel québécois, désireux d'exporter une portion de sa production en Europe, qui demande à un transporteur maritime l'évaluation des coûts de transport. Ce dernier lui répond rapidement qu'il lui en coûtera \$5.300 par conteneur. Après avoir décidé d'abandonner son projet, ce dirigeant de PME, non spécialiste en transport, apprend, par hasard, qu'il aurait pu négocier avec le transporteur et obtenir un nouveau prix de \$1.300. Une réduction de 75 pour 100!

"Des exemples comme celui-ci, il en existe des centaines, poursuit Yvon Dolbec. C'est pour cette raison que le Centre régional des transports fournira également une aide technique aux PME de la région."

Le centre deviendra un guide pour les entreprises dans leurs négociations avec les transporteurs. Le rôle de

Gaz naturel: la requête de SOQUIP crée un fort remous

par Gilles BOVIN

du bureau du SOLEIL

MONTREAL — La Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP) vient de créer un sérieux remous au sein de l'industrie canadienne de la mise en marché du gaz naturel déposant auprès de la Commission de protection des ressources énergétiques de l'Alberta une requête qui lui permettrait de vendre directement à sa filiale Gaz Métropolitain Inc. une partie de ses réserves de gaz dans cette province de l'Ouest sans passer par l'intermédiaire des grandes firmes de transport du gaz.

La requête de Soquip, qui doit être entendue les 27 et 28 septembre prochains, vise à permettre à la société d'Etat québécoise de vendre à Gaz Métro 2.5 milliards de pieds cubes de gaz à même ses réserves (quelque 60 milliards de pieds cubes) en Alberta. En procédant ainsi, Soquip vient bousculer les habitudes et traditions de la mise en marché du gaz canadien.

Jusqu'ici, en effet, ce sont les grandes compagnies de pipelines (TransCanada PipeLines et Pan Alberta Gaz) qui se chargeaient d'alimenter l'Est du pays en gaz naturel. Ces compagnies achetaient le gaz des producteurs de l'Ouest et le revendaient dans l'Est après l'avoir acheminé par pipelines.

Comme Soquip — en association avec Murphy Oil — est maintenant producteur de gaz en Alberta, elle devrait donc vendre son gaz à TCPL ou Pan Alberta Gaz (une filiale de Nova, an Alberta Corporation, qui agit comme grossiste dans les échanges de gaz) lesquelles l'achemineraient au Québec pour le revendre enfin aux deux filiales de Soquip (Gaz Métro et Gaz Inter-Cité) qui se chargeaient ensuite de la distribution sur le territoire québécois.

Si les autorités énergétiques albertaises agréent à la requête de Soquip, cette dernière assumerait elle-même le rôle d'intermédiaire que TCPL jouait entre les acheteurs et les producteurs de gaz naturel. Les grandes compagnies de pipelines conserveraient alors le seul rôle de transport en acheminant par gazoduc le gaz naturel produit et vendu par Soquip, à sa filiale Gaz Métro.

Bien qu'elle ne touche qu'une part infime du marché (2.5 milliards sur les quelque 103 milliards de pieds cubes que Gaz Métro achetait en 1981), la requête de Soquip fait figure de précédent dangereux. "Si d'autres compagnies de distribution du gaz naturel s'avisent de procéder de la même façon, cela pourrait changer complètement la structure de mise en marché du gaz canadien", indiquait un porte-parole de Pan Alberta Gaz. Les grandes firmes de gazoducs perdraient ainsi leur rôle de mise en marché et devraient se contenter du seul transport du gaz.

TCPL et Nova qui assument — par le biais de leur filiale Trans Québec et Maritimes — la responsabilité du prolongement du gazoduc à l'est de Montréal et vers les Maritimes craignent en outre que Soquip n'en vienne à mettre sur pied son propre service de mise en marché pour tous les besoins du Québec. Soquip pourrait alors acheter auprès des producteurs albertains tout le gaz naturel acheminé sur le territoire québécois, excluant ainsi TCPL et Pan Alberta Gaz de la mise en marché sur le

territoire québécois. La société québécoise se contenterait de louer l'espace dans le gazoduc pour transporter le gaz ainsi acheté.

A Soquip, on s'attend bien sûr à une opposition de la part des grandes firmes de gazoduc ou des grossistes en gaz naturel. Le porte-parole de la société d'Etat, M. Pierre Bovin, espère cependant que les autorités albertaises ne feront pas obstacle au projet. "On a tâté le terrain avant de déposer notre requête", souligne ce dernier en se réjouissant de constater que la Commission de protection des ressources énergétiques de l'Alberta (AERCB) avait décidé de procéder rapidement dans cette affaire en fixant les audiences au 23 septembre prochain. La requête de Soquip a en effet été déposée au début d'août.

Quant à l'effet d'entraînement que pourrait avoir une décision favorable à Soquip, M. Bovin se contente de répondre: "On verra s'il y en aura d'autres". Plusieurs compagnies distributrices de gaz naturel dans l'Est du pays ont également des filiales ou sont associées de diverses manières dans la production du gaz et pourraient être tentées de suivre la voie tracée par Soquip.

À la société d'Etat on ne cache pas l'intérêt que représente le nouveau marché ouvert au Québec par la politique de pénétration du gaz naturel. "Et notre objectif est justement d'assurer une plus grande participation des Québécois au développement de ce marché", souligne M. Bovin.

Respecter les règles du jeu

Chez Trans Québec et Maritimes, on a accueilli avec une profonde déception la démarche de Soquip. Dans une lettre adressée à Gaz Métropolitain, le vice-président de TQ&M, M. John Archambault, souligne que la répartition des volumes avait déjà été effectuée "pour les points de vente que Soquip veut maintenant alimenter directement."

Le porte-parole de TQ&M, M. André Lizotte, a expliqué au SOLEIL que la déception était d'autant plus grande que Soquip n'a pas jugé bon de faire connaître ses intentions lorsque l'Office national de l'énergie a étudié les dossiers de TQ&M pour la prolongation du gazoduc québécois. Celui-ci rappelle que les deux sociétés-mères de TQ&M (TCPL et Nova) avaient dû faire la preuve qu'elles disposeraient des volumes de gaz nécessaires pour répondre à la demande du marché.

Ces dernières ont alors dû s'assurer par contrat auprès des producteurs albertains de la disponibilité de ces volumes de gaz naturel. Comme ces contrats contiennent une clause de "Take or Pay", TCPL et Pan Alberta Gaz (qui agit comme grossiste pour Nova) devront payer des pénalités si elles ne se portent pas acquéreur des volumes prévus au contrat.

Outre le fait que Soquip intervient trop tard dans le processus, M. Lizotte rappelle que déjà les surplus de gaz naturel canadien ont forcé la fermeture de plus de 12.000 puits de gaz en Alberta. Or, précise-t-il, les puits de Soquip et son associé, Murphy Oil, font justement partie de ces puits sur lesquels on a "mis le bouchon" à cause des surplus. De plus, les puits de Soquip et Murphy ne sont pas encore branchés au réseau de collecte de l'Alberta, soutient-il.

Les fonds provenant d'un REER ne peuvent être transférés au conjoint en franchise d'impôt



marcel boutin
votre argent

Q. — Au fil des années, j'ai accumulé un certain montant d'argent dans mon régime enregistré d'épargne-retraite. Je désire maintenant prêter à mon épouse une partie de ces fonds sans avoir à payer de l'impôt. Puis-je vraiment agir de cette façon sans conséquences fiscales? A.P.

R. — Si vous avancez de l'argent à votre épouse à même les fonds accumulés dans votre régime, vous devez considérer comme un revenu la somme ainsi retirée et vous serez imposé en conséquence. La loi ne vous permet pas de transférer de votre vivant les fonds à votre épouse en franchise d'impôt.

Ce n'est qu'à votre décès que votre conjoint pourra recevoir les fonds de votre régime pourvu évidemment que votre succession ou les termes de votre REER ou votre testament le permette.

Au sens de la loi de l'impôt, tout montant payé à un conjoint par suite du décès du rentier avant l'échéance de son REER est considéré comme un remboursement de primes et il doit être inclus dans le revenu du conjoint dans l'année où il est reçu.

Lorsqu'il reçoit un remboursement de primes, le conjoint a le choix, dans une période déterminée, de reporter l'impact de l'impôt sur le conjoint des fonds dans son propre REER. Si le conjoint décide de virer le montant total du remboursement des primes à son REER, il bénéficiera du report d'impôt sur la totalité des montants qui, autrement, seraient inclus dans le revenu. Les fonds ne seront donc imposés qu'à l'échéance ou à la résiliation du REER.

Par ailleurs, il semblerait que le montant total du remboursement de primes peut être assujéti à la nouvelle disposition d'étalement du revenu proposée par M. MacEachen si le contribuable satisfait à certains critères.

Il nous semble opportun de signaler qu'à comp-

ter de 1982, un contribuable pourra transférer, en franchise d'impôt, des fonds de son régime enregistré d'épargne-retraite au fonds souscrit par son conjoint ou son ancien conjoint qui ne vit pas avec lui, si la cour ordonne un partage du régime entre époux lors ou à la suite de la rupture du mariage. Cette nouvelle disposition fédérale ne s'appliquera pas si les époux cessent de vivre séparément dans les douze mois suivant la date de l'ordonnance.

Revenu correspondant à la valeur de la marchandise

Q. — Si, comme pêcheur, j'achète un bien et paie sous forme de poisson ou de fruits de mer, la valeur du poisson ou des fruits de mer doit-elle être incluse dans mon revenu? H.G.

R. — Oui, si vous achetez un bien en payant sous forme de poisson, de fruits de mer ou d'un autre produit à une autre personne pour régler le prix d'achat d'un bien ou la liquidation d'une entreprise ou une obligation personnelle, vous devez déclarer la valeur de la marchandise comme revenu. Selon Revenu Canada, l'impôt, si le règlement en question visait une dépense d'entreprise, vous pourriez aussi déduire ce montant à titre de dépenses.

Ecrivez-nous

Nous vous invitons à soumettre vos questions ou problèmes sur la gestion de vos économies, le placement et la finance en général.

Les lettres devront être signées et comporter les nom, adresse et numéro de téléphone de l'auteur afin d'en vérifier l'authenticité si nécessaire. La confidentialité de cette correspondance sera respectée.

Toutes les lettres seront considérées, bien qu'il soit impossible de répondre à toutes les questions, vu l'abondance du courrier. Nous ne pouvons non plus communiquer personnellement avec nos correspondants si tel était leur désir. L'acheminement de renseignements par la poste est donc à écarter.

Veillez adresser vos lettres comme suit:
Chronique "Votre argent"
LE SOLEIL LTÉE
390 est, rue Saint-Vallier
Québec, G1K 7J6

IMPRIMERIE ST-ROMUALD



R. JACQUES PLANTE

Monsieur Guy Lessard, adjoint au vice-président secteur Héberts Régionaux du Groupe Québécois, a le plaisir d'annoncer la nomination de Monsieur Réjean Cloutier au poste de Directeur Général de l'Imprimerie St-Romuald (St-Romuald Offset).

Monsieur Cloutier est à l'emploi de l'imprimerie depuis déjà 8 ans, ayant successivement occupé les postes de Directeur de la production, représentant des ventes, pour ensuite devenir adjoint au Directeur Général de l'imprimerie.

Son expérience antérieure est un atout tant pour la clientèle que pour l'avenir de l'imprimerie.

La compagnie Perspective Travail annonce la nomination de R. Jacques Plante, comme Président.

M. Plante est Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Québec Métropolitain; vice-président de la Corporation Québec 1534-1984; membre du Comité exécutif et du Conseil d'Administration de la Société Canadienne d'Hypothèque et de Logement. M. Plante siège aussi sur d'autres conseils d'administrations.

Perspective Travail Inc. est une compagnie de placement de personnel, de sélection et d'évaluation de cadre, dont le siège social est à 2, Place Québec, suite 340. (MFK)

PERPECTIVE TRAVAIL

VENTE A RABAIS
Domaine de 515,000 pi. ca. près de Montmagny:
Bâtisse;
Equipement de restaurant;
Lac (possibilité de pisciculture)
837-0282
Demander Claude Bilodeau

L'or
LONDRES (P.V.) - Voici les cours de l'once d'or...

L'argent
TORONTO (P.C.) - L'argent métal, hier, \$10,81 l'once et \$350,15 le kilo...

LE MARCÉ BOURSEIER
Options (transigées)

Options (transigées)
Taux de change, Val. place fer. act.

toronto
Progrès dans 11 des 14 secteurs

Le marché torontois des valeurs mobilières a encore progressé hier, l'indice composé montant de 10,83 à 1650,71 en clôture...

Volume: 14.176.000 actions.
300 titres: 1.650.711 en hausse de 10,83

Table of stock market data for Toronto, including columns for Taux, Ventes, Haut, Bas, Ferm. Chang.

H.A.L.

Table of stock market data for H.A.L. (Haut, Bas, Ferm. Chang.)

P.à.S.

Table of stock market data for P.à.S. (P.à.S. - P.à.S.)

T.à.Z.

Table of stock market data for T.à.Z. (T.à.Z. - T.à.Z.)

M.à.O.

Table of stock market data for M.à.O. (M.à.O. - M.à.O.)

LE DOLLAR

Table of exchange rates and other financial data, including '80.58 -11/25' and 'LE DOLLAR'.

new york

Table of stock market data for New York (new york - new york)

new york

Table of stock market data for New York (new york - new york)

new york

Table of stock market data for New York (new york - new york)

new york

Table of stock market data for New York (new york - new york)

le monde

FMI: les réunions préparatoires s'ouvrent dans un climat sombre

TORONTO (AFP) — C'est dans une atmosphère sombre, marquée par la poursuite de la récession mondiale et la faillite du Mexique, le plus important débiteur mondial, que se sont ouvertes hier, à l'échelon ministériel, les réunions préparatoires à l'assemblée annuelle du

Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Les préoccupations sont particulièrement vives chez les ministres des Finances des pays en développement qui se sont réunis hier dans le cadre du "Groupe des 24" pour préparer un front commun de revendications. Les plus alarmistes sont les

grands argentiers des pays latino-américains qui craignent que leurs pays ne soient entraînés comme le Mexique dans de graves crises financières. Leur inquiétude devrait s'exprimer à la fois par une demande d'aide accrue de la part du FMI et de la Banque mondiale, et de la mise en place d'un plan de relance mondial.

Ce matin, les dix principaux pays industrialisés, qui constituent "le groupe des Dix" devaient tenir à leur tour une réunion pour examiner la situation mondiale — et en particulier les dangers qu'elle représente pour la stabilité du système monétaire international — ainsi que les moyens éventuels d'y faire face.

A cet égard les Etats-Unis, rappelle-t-on, doivent suggérer la création d'une nouvelle facilité d'emprunt pour le FMI. Le Comité intérimaire Aussitôt après cette réunion, doit se tenir celle du Comité intérimaire du FMI, l'ins-

CHALET A VENDRE
Meublé, avec tennis, bord de l'eau, terrain 19 000 pi.ca., paysager, lac Tourbillon, St-Dustan, Lac-Beauport.
849-7827 — 628-9010 — 663-7534
Prix: \$49 500

encan public
PRÉAVIS
le 14 septembre 1982
SYVATEX INC.
435, St-Vallier (Parc Industriel)
Granby, Québec
Machinerie - Equipement - Mobilier de bureau - Matériel roulant
le 21, 22, 23 septembre 1982
RUBIN BROTHERS
(fabricant de vêtements)
Parc Industriel, Victoriaville, Qué.
Grande maison de couture
encan fait par
ALEX DAVIS
& Associés Inc.
3300 Cavendish Boul., suite 290,
Montréal, Qué. H4B 2M8, 482-3875
ENCANTEURS LICENCIES

VILLE DE SILLERY
APPEL D'OFFRES
DISPOSITION DES
ORDURES MENAGÈRES
Des soumissions scellées seront reçues par la ville de Sillery, jusqu'à 14h00, heure en vigueur, lundi le 20 septembre 1982, pour la disposition des ordures ménagères.
Pour être valablement reçue, toute soumission doit se trouver physiquement, sous pli cacheté, au bureau du greffier de la ville de Sillery, à l'hôtel de Ville de Sillery, 1445, avenue Maguire, Sillery, avant l'heure et la date mentionnées ci-haut.
Les cahiers des charges et les formules de soumissions peuvent être obtenus au bureau des services techniques, hôtel de Ville de Sillery.
Les soumissionnaires doivent joindre à leur soumission un dépôt de soumission émis en faveur de la ville de Sillery, valide pour une période de soixante (60) jours, d'un montant de 5 000\$.
La ville de Sillery ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions présentées et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.
Les soumissions seront ouvertes lundi le 20 septembre 1982, à 14h00, heure en vigueur, à l'hôtel de Ville de Sillery. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions.
Le Greffier
CONSTANCE CORRIVEAU
Avocat
Sillery, le 1er septembre 1982.

Lopez Portillo acclamé
MEXICO (d'après NYTNS) — Le président sortant du Mexique, M. Jose Lopez Portillo, qui, il y a quelques jours encore, semblait avoir perdu tout pouvoir et toute popularité, est apparu hier au balcon du palais présidentiel pour recevoir les acclamations de quelque 300 000 travailleurs, paysans et fonctionnaires qui entendaient ainsi appuyer la décision prise le 1er septembre de nationaliser les banques privées.
Cette manifestation monstre a eu lieu à l'appel des principales organisations syndicales du pays.
Regardant les milliers de drapeaux et les énormes banderoles, le président sortant a écouté les discours qui lui accordaient le titre de "président patriote" et qui le comparaient à l'ancien président Lazaro Cardenas del Rio, qui avait ordonné la nationalisation des compagnies pétrolières étrangères en 1938.
Il a alors remercié la foule d'avoir apporté son appui à cette "mesure profondément révolutionnaire".

ENCAN PUBLIC
le 5 octobre 1982 à 11h
1725, chemin St-François
Montréal (Dorval), Qué.
Niveleuses, chargeurs, grattes, machines à cribler, excavateurs, corroyeurs de routes, tracteurs, remorques, camions à ciment, pickups, voitures et divers.
Acceptons encore les consignations
Téléphoner ou écrire pour demander brochure
GAUTHIER INC.
210, rue St-Jacques ouest, suite 201, Montréal
Tél: (514) 861-6791 (514) 694-1012

Encan
AVIS DE VENTE PAR ENCAN
Le mercredi 15 septembre 1982 à 10h00 précises
ENDROIT:
A notre salle d'encan, 70, boul. l'Ornière, Québec.
Ameublements et équipements très récents de 5 gros restaurants très chics, 3 grandes brasseries très bien équipées, 4 beaux bars-salons dont un, tout l'ameublement est fini cuivre martelé. Propre comme un sou neuf. Vrai bijou à posséder. Plus, de très beaux stocks. C'est à voir.
Détails annoncés dans ce journal, le samedi 11 septembre 1982.
Visite des actifs le 14 septembre 1982. **BIENVENUE**
Bordeleau Encanteur
70 Blvd l'Ornière
Neufchâtel, Québec

Me en Beauté
Votre résolution de la rentrée...
Vous pouvez la tenir de la plus agréable façon en répondant à l'invitation des plus grands noms de la beauté et de la parfumerie présents chez Eaton à Place Sainte-Foy et aux Galeries de la Capitale.
Vous pourrez obtenir des conseils personnels de leurs représentantes, ainsi que bénéficier de primes ou d'achats avantageux avec achat à différents comptoirs de produits de beauté.
Le comptoir de la parfumerie y participe avec les grands noms de Paco Rabanne, Oscar de la Renta, Nina Ricci, Chloé, Chanel, Michel Robichaud, Tabac, Aramis.
Eaton/Place Sainte-Foy —
Rayon 216 - **653-9331**
Eaton/Galeries de la Capitale —
Rayon 216 - **627-5811**

Biotherm:
Offre-prime: Avec tout achat de produits Biotherm, vous obtenez, sans frais supplémentaires, un échantillon de bain-crème.

Elizabeth Arden:
Offre-prime: Avec tout achat de produits de la gamme "Ecarlate d'Elizabeth Arden" vous recevrez en échantillon, sans frais supplémentaires, la crème de jour hydratante et la crème de nuit.
Conseillère: Arleen Bowen: STE-FOY: 7-8-9 sept. CAPITALE: 10-11 sept.

Lise Watier:
Offre-prime: Avec tout achat de 9.50\$ et plus de produits Lise Watier, vous recevrez, sans frais supplémentaires, l'offre-prime "Schéhérazade".
Conseillère: Carole Thiberge ou Diane Montpéit: STE-FOY: 8-9-10-11 sept. Diane Montpéit ou Ginette Roberge: CAPITALE: 8-9-10-11 sept.

Sans Soucis:
Offre-prime: Avec tout achat de 20.00\$ ou plus de produits Sans Soucis, vous obtenez, sans frais supplémentaires, l'ensemble démaquillant pour les yeux, mascara et éponge.
Maquillage: Christiane Rouleau: STE-FOY: 8-9 sept. CAPITALE: 9 (P.M.) - 10 sept.

Payot:
Offre-prime: Avec tout achat de rouge à lèvres authentique, vous obtenez, sans frais supplémentaires, un vernis à ongles assorti.
Maquillage: Christiane Rouleau: STE-FOY: 8-9 (A.M.) sept. CAPITALE: 9 (P.M.) - 10 sept.

Clinique:
Offre-prime: Avec tout achat de produits Clinique, vous obtenez, sans frais supplémentaires, un rouge à lèvres "Rosy Plum".

Charles of the Ritz:
Avec tout achat de produits Charles of the Ritz, vous pouvez vous procurer pour 10.00\$ seulement, le sac de "maquillage professionnel".
Maquillage: Claude Moisin: STE-FOY: 7-8-9 sept. CAPITALE: 10-11 sept.

Roc (La Capitale seulement)
Offre-prime: Avec tout achat de 12.50\$ et plus de produits Roc, vous recevrez, sans frais supplémentaires, un sac de cosmétiques contenant des produits échantillons.
Conseillère: Carmelle Ferland: CAPITALE: 7-8 sept.

Clarins
Offre-prime: Avec tout achat de produits Clarins, vous recevrez des produits - format échantillon.
Conseillère: Gaëlle Pellerin: STE-FOY: 8-9-10 sept. CAPITALE: 11 sept.

Jeanne Gatineau:
Offre-prime: Avec tout achat de 20.00\$ ou plus de produits Jeanne Gatineau, vous obtenez sans frais supplémentaires, une ampoule séro-fluide "Beauté d'un soir" d'une valeur de 11.00\$.
Maquillage: Héliane Poliquin: STE-FOY: 8-10 sept. CAPITALE: 7-9-11 sept.

Christian Dior:
Offre-prime: Avec tout achat de produits Dior, vous recevrez, sans frais supplémentaires, des produits - format échantillon.

Stendhal:
Offre-prime: Avec tout achat de produits Stendhal, vous recevrez, sans frais supplémentaires, un "coffret acné" ou un "coffret originelles".
Conseillère: Lorraine Lapalme: STE-FOY: 9-10 sept. CAPITALE: 10 (P.M.) - 11 sept.

Lancôme:
Offre-prime: Avec tout achat de produits Lancôme, vous obtenez, sans frais supplémentaires, un produit format échantillon.
Maquillage: Denise Bertrand: SALETTE-FOY: 9-10 sept. CAPITALE: 8-11 sept.

EATON

CORRECTIONS
Chez Eaton, nous nous faisons un point d'honneur de vous offrir une publicité exacte. Une erreur peut toutefois se glisser. Nous prenons aussitôt toutes les mesures adéquates afin de la corriger.
Cahier Achat-Confiance Eaton, encarté dans le journal Le Soleil de samedi 4 septembre.
Page 12 - Article 12B: le prix de la veste devrait être \$66 ch.
Article 12C: le prix de la jupe devrait être \$44 ch.
Page 14 - Articles 14A et 14B: les ceintures ne sont pas comprises.
Page 21 - Article 21B - Combiné en nylon satiné offert dans les couleurs: noir, champagne, camélia.
Page 32 - Article 32A - Sandale Tender Tootsies, disponible dans le noir seulement.
Article 32C - Escarpin de marche disponible en noir et bourgogne.
Page 33 - Article 33A - Patron pour femme 1001, patron pour homme et 1818 patron pour enfant ne sont pas disponibles à Ste-Foy et ni aux Galeries de la Capitale.
Page 37 - Articles 37A et 37B: les souliers de cuir Giovanni, ne sont offerts qu'en largeur D seulement.
Page 44 - Articles 44B ainsi que 44G à 44L inclusivement; veuillez accorder 1 à 2 semaines pour la livraison.
Article 44N - bâton de hockey devrait se lire modèle 206.
Page 48 - Articles 48A, 48B, 48C; les couvertures ne sont présentement pas en magasin; néanmoins, les commandes seront acceptées et la livraison se fera d'ici 3 à 4 semaines.
Page 52 - Article 52B1: sèche-linge Viking Eaton au gaz; n'est pas vendu ni à Sainte-Foy ni aux Galeries de la Capitale.
Page 57 - Pour tous les articles en page 57, veuillez accorder un délai de 2 à 3 semaines pour la livraison.
Page 59 - 25% de rabais sur édreton et tentures. Disponibles à Place Sainte-Foy seulement.
Article 59A; les couvre-oreillers et volants de lit Iona et Doria ne sont pas piqués.
Page 60 - Article 60C; n'est pas disponible à Sainte-Foy et ni aux Galeries de la Capitale.
A Page 62 - Article 62A, 62B et 62C; veuillez accorder un délai de 4 à 6 semaines pour la livraison.
Page 64 - Article 64A; le numéro de modèle du téléviseur Toshiba de 20 po. devrait être CE-920.
Nous nous excusons auprès de nos clients pour tout inconvénient occasionné par ces erreurs.

EATON

AVIS LEGAL
AVIS est par les présentes donné en vertu de l'Article 31 de la Loi des Pouvoirs Spéciaux des Corporations (L.R.Q. 1977, C.P.-18) que la garantie créée par l'acte de fiducie, d'hypothèque, de nantissement et de gage consenti par MANUFACTURE ROLAND COUTURE INC. en faveur de Fiducie Prêt et Revenu, devant Me Jean Mousseau, notaire, en date du 14 juin 1978, enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Québec sous le numéro 916655, est devenue exécutoire.
QUÉBEC, ce 2e jour de septembre 1982.
MERCURE, BELIVEAU & ASSOCIÉS
Agent pour le compte de FIDUCIE PRÊT ET REVENU, en sa qualité de fiduciaire pour les détenteurs d'obligations de MANUFACTURE ROLAND COUTURE INC.
880, chemin Ste-Foy
Suite 970
Québec, Qué.
G1S 2L2
Tél: (418) 688-8140

COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC
AVIS PUBLIC
AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que les membres du Conseil de la Communauté urbaine de Québec, à une assemblée régulière tenue le 6 juillet 1982, ont adopté le règlement no 168 amendé à nouveau le règlement no 134, déjà amendé par les règlements nos 153, 157 et 159, relatif au lotissement au zonage, à la construction et à l'usage des terrains dans le parc industriel métropolitain de Québec (St-Augustin).
Il peut être pris communication de ce règlement au bureau du secrétaire de la CUQ, 399, rue St-Joseph est, Bureau 515, Québec.
Ce règlement entrera en vigueur conformément à la loi.
Québec, le 30 août 1982.
Denis St-Martin
avocat
Secrétaire de la CUQ

Gazoduc soviétique: l'Europe cherche une solution commune

LONDRES (AFP) — Des hauts fonctionnaires de Grande-Bretagne, de France, d'Italie et de RFA se sont réunis hier à Londres pour tenter de trouver une solution commune au problème de l'embargo américain sur le gazoduc euro-sibérien.

"Diverses propositions d'action ont été avancées dans un esprit de coopération et de solidarité, en tenant compte des intérêts plus larges impliqués, ainsi que du rôle de la CEE et des organisations internationales concernées", a indiqué un porte-parole du Foreign Office au terme de la réunion, en fin d'après-midi. Ces propositions vont à présent être examinées par les gouvernements respectifs,

qui décideront de l'opportunité d'une autre réunion au niveau des hauts fonctionnaires, cette fois entre Européens et Américains. Le secrétaire au Foreign Office, M. Francis Pym, à qui revient l'initiative de la réunion d'hier avait indiqué jeudi soir qu'il espérait que la seconde réunion se tiendrait au début de la semaine prochaine, et qu'elle serait suivie plus tard d'une réunion au niveau ministériel. Aucune décision ferme n'a été prise hier à ce sujet, a-t-on précisé au Foreign Office.

Les hauts fonctionnaires réunis hier, indique-t-on de source informée, se sont efforcés de coordonner les relations de leurs gouvernements face aux sanctions dont les Amé-

ricains frappent les firmes européennes livrant à l'URSS du matériel destiné au gazoduc et comportant de la technologie ou des pièces d'origine américaine.

Livraison

Cette réunion s'est tenue au moment où trois des pays concernés ont déjà commencé à honorer leurs contrats concernant la fourniture de composants pour le gazoduc. La France a commencé à livrer une partie des 21 compresseurs commandés à Dresser-France et Creusot-Loire — trois d'entre eux sont déjà partis. La firme italienne Nuovo Pignone et l'entreprise britannique John Brown sont sur le point de livrer. Le cargo soviétique sur lequel ont été chargées six des 21 turbines commandées à

John Brown doit quitter le port de Glasgow au début de la semaine prochaine.

En RFA, où la firme AEG-Kanis doit fournir 47 des 125 turbines du gazoduc, une décision devrait être prise la semaine prochaine, la lé-

gislation allemande ne permettant pas au gouvernement de réquisitionner ou d'ordonner à l'entreprise concernée de procéder à la livraison, comme cela a été le cas en France puis en Grande-Bretagne.

Danemark: conservateur chargé de former un nouveau gouvernement

COPENHAGUE (AFP) — La reine Margrethe II du Danemark a chargé hier le chef du Parti conservateur, M. Poul Schlüter, de former un nouveau gouvernement à la suite de la démission de M. Anker Joergensen.

M. Schlüter, s'il réussit à réunir une majorité, sera le premier chef de gouvernement conservateur du Danemark depuis 1890.

Mais le dirigeant du deuxième parti danois en importance — 26 sièges sur les 179 que compte le parlement — doit d'abord se consacrer à la difficile tâche de réunir une majorité à partir des cinq autres partis de droite ou du centre.

À l'issue de son entretien avec la reine, M. Schlüter a déclaré que les négociations qu'il va mener ne sauraient aboutir à la constitution d'un gouvernement minoritaire.

Exécution en Hongrie

VIENNE (AFP) — Condamné à mort pour l'assassinat, le 5 mars 1981, d'une femme de 78 ans, qu'il voulait voler, Janos Vajda, originaire de Vep (ouest de la Hongrie), a été exécuté, a annoncé hier l'agence hongroise MTI.

Vajda avait dans un premier temps été condamné à la prison à vie par le tribunal de Szombathely. Mais la Cour suprême, infirmant le jugement en raison de la "cruauté exceptionnelle" de l'assassinat, l'avait condamné à la peine capitale. Vajda avait déjà, avec un complice, attaqué deux vieilles femmes pour les voler.

ENSOLEILLEZ VOS JOURNÉES... ABONNEZ-VOUS!

647-3333

IRE PUBLICATION AVIS

Prenez avis que Transport des Monts Ltée s'adressera à la Commission des Transports du Québec en vue d'obtenir l'octroi d'un permis de transport par autobus, catégorie économique, pour le transport saisonnier des élèves le dimanche soir de chaque semaine de leur résidence située entre Les Méchins et Ste-Anne-des-Monts à l'Université de Rimouski et le Cégeg de Rimouski et retour le vendredi soir de l'Université de Rimouski et du Cégeg de Rimouski à leur résidence.

La compagnie Transport des Monts se prévaut de l'article 22 des règlements de la Commission et demandera l'application de l'article 85. Quiconque désire s'opposer à la présente requête peut le faire en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 585, boulevard Charest est, Québec, dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution.

ROGER PELLETIER
Avocat
Procureur de la requérante
C.P. 638
Ste-Anne-des-Monts, P.Q.

COMMISSION SCOLAIRE SAINTE-FOY

AVIS PUBLIC

relatif à l'adoption du "Règlement de délégation de pouvoir au Comité exécutif concernant les emprunts à long terme (Règlement # 3-1982)".

PROVINCE DE QUEBEC MUNICIPALITE SCOLAIRE SAINTE-FOY COMTE DE LOUIS-HEBERT

Prenez avis qu'à sa session régulière du Conseil des commissaires tenue le 31 août 1982, la Commission scolaire Sainte-Foy a adopté par résolution le "Règlement de délégation de pouvoir au Comité exécutif concernant les emprunts à long terme (Règlement # 3-1982)".

Tout contribuable intéressé pourra obtenir une copie de la résolution C.C. 059-82/83 en s'adressant au secrétariat de la Commission scolaire Sainte-Foy, 1000, avenue Joli-Bois, Sainte-Foy. Fait à Sainte-Foy ce 2e jour du mois de septembre 1982.

Le directeur général J. FLEURANT

Robitaille, Marcoux & Ass. Ltée

425, boulevard Charest est, Québec, P.Q. G1K 3H9
135, rue Des Gouverneurs, suite 2, Rimouski, P.Q. G5L 7R2
117, est, rue Notre-Dame, Victoriaville, P.Q., G6P 3Z9

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC

COUR SUPERIEURE (En matière de Faillite)

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Les syndics soussignés font appel à des soumissions pour la vente des biens ci-après décrits:

Dans l'affaire de la faillite de:
YVES BLANCHETTE, domicilié et résidant au 244, rue Lilas ouest, Appartement 2, Québec, P.Q.

No: 200-11-000895-824
020029

Description	Valeur approximative:
LOT I Immeuble sis au 185, 5e Avenue, St-Gabriel de Valcartier, P.Q. (sujet à hypothèque)	\$45.000.

L'immeuble pourra être visité le mardi 7e jour de septembre 1982, de 13.00 à 16.00 heures.

Les soumissions devront parvenir aux syndics à leur bureau de Québec, 425, boulevard Charest est, Suite 300, Québec, P.Q., avant 14.30 heures, le 15e jour septembre 1982, être scellées et porter au recto de l'enveloppe, la mention lisiblement écrite: "SOUMISSION RE: YVES BLANCHETTE".

Dans l'affaire de la faillite de:
ALLEN W. BRUCE et FRANCE VALIERE
BRUCE domiciliés au 105, Chemin Neuf, Port-neuf, P.Q.

No: 200-11-000524-820
019270-019271

Description	Valeur approximative
LOT I Dactylo de marque Sears portative, électrique avec correcteur (neuve)	\$500.

Le lot pourra être vu en tout temps, au bureau des syndics, 425, boulevard Charest est, Suite 300, Québec.

Les soumissions devront parvenir aux syndics à leur bureau de Québec, 425, boulevard Charest est, Suite 300, Québec, P.Q., avant 15.30 heures, le 15e jour de septembre 1982, être scellées et porter au recto de l'enveloppe, la mention lisiblement écrite: "SOUMISSION RE: ALLEN W. BRUCE et FRANCE VALIERE BRUCE".

Dans l'affaire de la faillite de:
SERVICE D'INSTRUMENTS BLANCHETTE INC. corps politique et incorporé, ayant son siège social au 244, rue des Lilas ouest, Appartement 2, Québec, P.Q.

No: 200-11-000896-822
020030

Description	Valeur approximative
LOT I Fonds de commerce, consistant: trépiers, niveaux de construction, etc.	\$ 2.000.
LOT II Ameublement de bureau.	100.

Les lots I et II pourront être vus, le mardi 7 septembre 1982, de 13.00 à 16.00 heures au 244, rue des Lilas ouest, appartement 2, Québec, P.Q.

Les soumissions devront parvenir aux syndics à leur bureau de Québec, 425, boulevard Charest est, Suite 300, Québec, P.Q., avant 15.00 heures, le 15e jour de septembre 1982, être scellées et porter au recto de l'enveloppe, la mention lisiblement écrite: "SOUMISSION RE: SERVICE D'INSTRUMENTS BLANCHETTE INC."

Pour de plus amples informations, vous pouvez communiquer avec monsieur Rémy Champoux, au numéro 522-3854.

Les soumissionnaires sont invités à être présents lors de l'ouverture des soumissions.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions seront ouvertes et dévoilées audit bureau, comme suit:

- Yves Blanchette, le mercredi 15 septembre à 14.30 heures;
- Allen W. Bruce et France Valières Bruce, le mercredi 15 septembre à 15.30 heures;
- Service d'Instruments Blanchette Inc., le mercredi 15 septembre à 15.00 heures.

CONDITIONS ET RESERVES SE RAPPORTANT A LA VENTE DES BIENS

Les modalités et conditions se rapportant aux soumissions et à la vente des biens sont celles prévues à l'Article 114(8) des règles régissant la faillite, elles font partie intégrante de la présente demande de soumissions et il est de la responsabilité des soumissionnaires d'en obtenir copie lors de l'inspection ou au bureau des syndics.

Daté de Québec, ce 1er jour de septembre 1982.

ROBITAILLE, MARCOUX & ASS. LTEE
Syndics.
425, boulevard Charest est
Suite 300, Québec, P.Q.
G1K 3H9
TEL: 522-3854.

APPEL D'OFFRES

Cégep de Sept-Îles

Le Cégep de Sept-Îles recevra jusqu'à 15 heures le 16 septembre 1982 des soumissions pour l'achat d'un système de gestion d'énergie à microprocesseurs.

Les intéressés pourront obtenir les documents nécessaires en s'adressant à:

M. Germain Bergeron
CEGEP DE SEPT-ÎLES
175, rue de la Vérendrye
Sept-Îles (Québec) G4R 5B7
Tel.: (418) 962-9848, poste 227

Les intéressés pourront également assister à l'ouverture des soumissions qui se fera à la salle de conférence au Cégep de Sept-Îles, 175, rue de la Vérendrye à la date et l'heure précitées.

Le Cégep ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune soumission.

prends le temps pour toi

DANSE AÉROBIQUE
CONDITIONNEMENT PHYSIQUE
BALLET-JAZZ
NATATION WENDO
PRÉ ET POST-NATAL
ANGLAIS ET ESPAGNOL
ET PLUS...

SESSION D'AUTOMNE '82
INSCRIPTION DU 30 AOÛT AU 11 SEPTEMBRE SAUF LE LUNDI 6 SEPTEMBRE 1982 DE 9H00 A 21H00 SUR SEMAINE ET DE 9H00 A 17H00 LE SAMEDI.
LE PROGRAMME EST DISPONIBLE AU 85, AV. HOLLAND, QUÉBEC
INFORMATIONS 683-2155

Y W C A
8 5 5 a v . H O L L A N D

IMPORTANT!

L'ÉNERGIE EST PRÉCIEUSE, LA VÔTRE AUSSI!

LAISSEZ CE DUO-LESSIVE TRAVAILLER À VOTRE PLACE

ATTENTION: IL NE TRIE NI NE PLIE LE LINGE

80⁰⁰ de rabais!
Duo-lessive de marque Viking Eaton

Vous en êtes à votre premier achat? Ou vos vieux appareils ne sont plus à la hauteur? Faites le bon choix: ce duo Viking Eaton! Il est doté de caractéristiques très avancées afin d'éliminer au maximum les ennuis de la lessive et vous économiser temps et énergie. Ces appareils sont fiables, car ils ont été approuvés par le Bureau de recherches Eaton, après avoir subi de rigoureux tests de qualité. Ne manquez pas cette offre spéciale, venez maintenant!

50⁰⁰ de rabais!
Machine à laver à 6 cycles
Prix courant Eaton 649.99
599⁹⁹ ch.

L'appareil qui rend les jours de lessive presque agréables: le Viking Eaton EW540.

- Cycles: gros lavage, normal, délicat, tissus sans repassage, tricots de polyester et rinçage supplémentaire
- 5 combinaisons de lavage-rinçage permettant de choisir la température appropriée à chaque genre de tissu
- agitateur perfectionné, nettoie en profondeur sans abîmer les tissus
- distributeur d'agent de blanchiment conique, conçu pour éliminer les altérations de couleur
- Plus: distributeur de produit assouplissant, niveaux d'eau réglables à volonté et plusieurs autres caractéristiques appréciables. Env. 68,5 x 63,5 x 111,8 cm. Blanc. (Ton amande 10.00 en sus.)

30⁰⁰ de rabais!
Sèche-linge automatique
Prix courant Eaton 449.99
419⁹⁹ ch.

Complément parfait, le sèche-linge Viking Eaton ED540, égale son compagnon EW540 en commodité et en efficacité.

- Séchage automatique: nul besoin de deviner le temps nécessaire au séchage, l'appareil s'arrête dès que le linge est sec (une réelle économie d'énergie)
- 5 cycles dont l'automatique pour les tissus sans repassage et pour les tricots de polyester
- 4 degrés de chaleur au choix selon le genre de tissu
- Support spécial pour sécher souliers de toile et jouets rembourrés
- Plus: avertisseur de fin de cycle, éclairage intérieur et autres caractéristiques pratiques. Mêmes dimensions que la machine à laver, Blanc. (Ton amande 10.00 en sus.)

Appareils électroménagers (414)
Vendus à ou par tous les magasins Eaton.

EATON

Eaton Place Ste-Foy et Galeries de la Capitale, Rayon 257. Venez ou téléphonez 653-9331

NOUVELLES IMPORTANTES

GM réduit les prix de voitures 1983

235 \$ 550 \$ 1900 \$

- ♦ *Prix réduits sur 38 de nos plus récentes voitures économes de carburant*
- ♦ *Prix maintenus sur 37 autres*
- ♦ *Augmentations sur d'autres, mais de loin inférieures au taux d'inflation*

Il semble bien que le beau temps soit de retour. Les taux d'intérêt sont à la baisse. L'inflation diminue. Et les gens recommencent à songer aux voitures neuves.

General Motors entre dans la ronde... avec de nouveaux prix souples pour 1983.

Nous avons réduit les prix de 38 de nos plus récentes tractions avant écono-

mes de carburant, ou nous y avons ajouté sans frais de l'équipement supplémentaire. Les prix sont beaucoup moindres.

De plus, nous avons maintenu les prix de 37 de nos modèles sous-compacts et compacts.

Enfin, les augmentations de prix des autres voitures GM sont bien inférieures au taux actuel d'inflation.

Voyez votre concessionnaire GM et profitez des nouveaux prix GM.

Le moment n'a pas été aussi propice depuis longtemps à l'achat d'une magnifique nouvelle voiture GM.

Les réductions de prix sont basées sur une comparaison des prix de détail suggérés par le fabricant pour les modèles de base comparables 1982 et 1983.

**Économisez
de 350 \$ à 2 500 \$
sur des modèles
1982**

Bien sûr, nous n'avons pas oublié nos modèles 1982.

Grâce à General Motors, les concessionnaires GM peuvent vous faire profiter d'économies de fin d'année allant de 350 \$ à 2 500 \$ sur un choix de voitures et de camions 1982 neufs. Mais voyez votre concessionnaire GM sans tarder. Vous devez prendre livraison au détail d'ici le 22 septembre 1982.



CHEVROLET • PONTIAC • OLDSMOBILE • BUICK • CADILLAC

VOTRE CONCESSIONNAIRE GM A DE BONNES NOUVELLES POUR VOUS!